

BANQUE NATIONALE
DE BELGIQUE

SERVICE
des

Études Économiques

BULLETIN

d'Information et de Documentation

Publication bimensuelle.

VIII^{me} année. Vol. II. N° 12

25 décembre 1933.

M. HENRI FABRI †

Vice-Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique

La Banque Nationale vient d'avoir la profonde douleur de perdre, le 24 décembre dernier, M. Henri Fabri, son Vice-Gouverneur. Vers la soirée, il s'est inopinément affaissé, atteint au cœur. Il n'avait que 49 ans. Il avait été élu directeur de la Banque le 29 avril 1927 et nommé vice-gouverneur le 13 mai 1927. Les éminents services qu'il avait rendus depuis sept ans à notre institution ont été rappelés par le Gouverneur de la Banque, dans le discours que nous reproduisons ci-après et qu'il a prononcé le 27 décembre aux funérailles, à Seny.

Discours de M. le Gouverneur

« C'est avec une douloureuse émotion que la Banque Nationale de Belgique apporte à son Vice-Gouverneur l'hommage suprême de sa gratitude et le tribut de ses profonds regrets.

Né le 29 juillet 1884, dans ce beau pays mosan de Huy, où la vivacité de Liège se tempère de la bonhomie du Namurois, Henri Fabri fit de solides études au Collège St-Quirin et à l'Université de Liège. Mais en même temps son caractère reçut au foyer paternel cette forte trempe, que rien ne remplace et que donnent l'exemple du travail, les traditions de droiture et de probité et l'esprit de famille et de devoir.

Quelle carrière pouvait-il choisir si ce n'est celle que depuis si longtemps les siens avaient suivie avec honneur et succès? Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de banquiers, il fut banquier à son tour.

Difficile profession que celle-là, mais singulièrement importante : sans la banque, la Belgique n'eût pas connu sa prodigieuse expansion économique. Maintenant un sage équilibre entre l'esprit d'entreprise et la prudence, le vrai banquier est pour ses clients un

conseiller et un ami sûr. Que d'affaires et de fortunes lui doivent d'avoir pu se développer, que d'autres d'avoir résisté aux crises, aux mécomptes et aux imprudences; que de régions d'avoir vu naître et s'étendre l'industrie!

Henri Fabri, à la tête de la banque paternelle, suivit ces directives fécondes qu'elle pratiquait depuis cent et vingt ans.

Aussi quand, au début de 1927, la Banque Nationale eut le vif regret de perdre son distingué Vice-Gouverneur M. Omer Lepreux, c'est à Henri Fabri qu'elle fit appel pour le remplacer. Le nouveau Vice-Gouverneur avait à peine quarante ans; mais son excellente préparation, son expérience étendue, son esprit pondéré le désignaient à ce choix. Les espérances mises en lui ne furent pas trompées, bien au contraire. A l'épreuve des réalités, il montra non seulement une remarquable et rapide faculté d'adaptation, mais une compréhension très nette du rôle de l'institut d'émission, une pénétrante intelligence et un grand sens pratique. Esprit droit et juste, c'était un travailleur

calme et sans prévention dans ses opinions, un chef capable et clairvoyant que le personnel entourait de son respect et de son affection. Aussi bien au siège social que dans nos nombreuses agences, on le voyait sans cesse actif, alerte, simple, connaissant à fond les affaires, bienveillant mais sachant apprécier à leur valeur les opérations et les hommes.

De rapports courtois et sympathiques, il défendait son opinion avec fermeté. La sûreté de son jugement inspirait une entière confiance. Aussi représentait-il au sein de la Direction et des Conseils de la Banque un élément du plus grand poids.

Dans les délibérations du comité d'experts qui prépara le Plan Young, il fut appelé par le Gouvernement à représenter la Belgique. Peu après il fut nommé administrateur de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite de l'État. Il s'acquitta de ces hautes missions avec une grande distinction.

Ainsi à mesure que les années passaient, il ne se bornait pas à remplir excellemment ses fonctions, il avait grandi dans l'opinion et dans les cœurs et était devenu une personnalité de premier ordre.

Pleinement heureux dans la compagnie d'élite qu'il s'était choisie et dans les quatre fils qu'elle lui avait donnés, il avait devant lui une longue carrière, qu'on pouvait entrevoir pleine d'années, de services rendus et d'honneurs justement mérités. Hélas ! voici qu'elle se termine avant l'heure : en pleine force, à quarante-neuf ans, en un jour de loisir, un des rares jours

qu'il consentait à soustraire à son travail, il est parti sans un geste, sans une plainte, comme si la destinée avait voulu lui réserver une mort aussi simple et aussi digne que l'étaient sa vie et sa personnalité.

Sa perte prématurée est pour le Conseil de Régence et le Collège des Censeurs, pour tout le personnel de la Banque, mais surtout pour mes collègues de la Direction et pour moi-même un véritable malheur. Elle laisse un grand vide et nous cause des regrets déchirants. Mais sa mémoire vivra au rang des meilleurs serviteurs de notre grande institution et du Pays. »

* * *

Un service funèbre solennel a été célébré à la mémoire de M. le Vice-Gouverneur Henri Fabri, le vendredi 29 décembre, à 11 heures, en l'église de Notre-Dame de la Cambre, à Bruxelles.

Parmi la très nombreuse assistance, on notait, outre la famille du défunt, le Gouverneur et les membres du Conseil général de la Banque Nationale ; MM. Henri Jaspar, ministre des Finances ; Paul Tschoffen, ministre des Colonies ; Adolphe Max, Emile Francqui, vicomte van de Vyvere, Michel Levie, baron Tibbaut, ministres d'État ; le Rév. Père Rutten, sénateur ; M. Maton, Premier Président de la Cour des Comptes ; René Marcq, président du Conseil d'administration de l'Université Libre de Bruxelles ; les dirigeants des grandes banques et la plupart des personnalités en vue du monde financier et industriel de Belgique.

SOMMAIRE : La situation économique de la Belgique (octobre-novembre 1933). — Chronique : La politique du blé. Les charges d'agent de change à la Bourse de New-York. — Statistiques.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Octobre-Novembre 1933.)

APERÇU D'ENSEMBLE

Notre économie doit être comparée, dans sa résistance à la crise, aux économies des pays voisins ou concurrents. Il serait illogique de la comparer à ce qu'elle était pendant la période dite de prospérité, où des caractères pathologiques que l'on confondait souvent avec une expansion vraiment saine, se mêlaient déjà aux signes de développement d'un organisme vigoureux.

La Belgique est établie depuis plus de trois ans dans la crise. Elle n'a pas été touchée parmi les premières; elle ne l'a pas été non plus parmi les toutes dernières. Cette situation intermédiaire lui a permis certaines adaptations et la résistance à des innovations parfois dangereuses auxquelles d'autres économies ont dû se résoudre.

L'ancienneté de son industrie, le nombre de phases difficiles que cette dernière a traversées au cours de son histoire ont créé dans l'industrie belge des traditions de souplesse et de malléabilité qui viennent aujourd'hui en aide à nos entreprises, notamment dans le domaine des prix de revient et de l'adaptation de la production.

Il est également intéressant de constater que les moyennes et les petites affaires font preuve d'une force plus grande de résistance et d'adaptation que les grandes, ce qui n'est pas pour affaiblir les tendances individualistes, si ancrées dans notre caractère.

* * *

Le premier point à considérer est la résistance actuelle de la structure du crédit. Ce dernier est un élément normal et important d'une économie complexe. Au cours de périodes de crise telles qu'aujourd'hui, on s'en aperçoit, la base du crédit réside en dernière analyse dans une circulation monétaire saine reposant, *in fine*, sur une encaisse-or proportionnée à l'activité du pays.

Or, notre encaisse-or s'élève à 13.632 millions de francs qui garantissent les engagements à vue à concurrence de 68,14 p. c.

A l'échelon suivant, il est digne de remarque que les banques belges font preuve d'une résistance que l'économie nationale utilise pour se renforcer et s'adapter.

Par rapport à la période de prospérité, notre commerce extérieur s'est fortement réduit, mais il demeure équilibré.

Pour les dix premiers mois de l'année en cours, la valeur totale, importations et exportations additionnées, est de 3.543 millions de francs-or, le tonnage global est de 42.594 milliers de tonnes. En 1929, ces chiffres étaient respectivement de 8.118 millions de francs-or et de 58.684 milliers de tonnes. Mais en 1913, ces données étaient de 7.305 millions de francs et de 44.618 milliers de tonnes, ce qui fait que par rapport à la période précédant immédiatement la guerre et qui était normale, la réduction de notre commerce extérieur en quantité n'est pas considérable.

Par contre, la valeur proportionnelle de nos exportations et de nos importations est intéressante à souligner. Pour les dix premiers mois de 1933, le rapport des exportations aux importations est de 93,14 p. c. Pour la période correspondante de 1929, il était de 89,38 p. c. Pour la période correspondante de 1913, on trouve 72,80 p. c., mais il convient cependant de faire remarquer qu'en 1913, le calcul de notre balance commerciale était entaché de certaines erreurs importantes et qu'il se rapportait à la Belgique seulement, qui n'avait pas encore conclu d'union économique avec le Grand-Duché de Luxembourg.

Le maintien de cet équilibre relatif est extrêmement satisfaisant du point de vue de la balance des comptes. Mais il l'est également du point de vue interne parce que la stabilité de la relation entre les exportations et les importations prouve que celles-ci pourvoient à une activité industrielle encore assez appréciable, la Belgique, comme on le sait, devant importer la plupart de ses matières premières.

C'est que le marché intérieur a résisté considérablement mieux que tout autre à la crise. Nos industries, à l'exception de celles qui vivent exclusivement de l'exportation, ont trouvé sur le marché intérieur des compensations partielles à leurs déboires dans le domaine de l'exportation. Ce redressement relatif du marché intérieur s'est effectué malgré la chute des profits et la baisse des traitements et des salaires. Cette constatation montre qu'il ne faut pas abuser des considérations tirées du pouvoir d'achat. La baisse

considérable du prix des produits alimentaires, la réduction du prix de vente des produits fabriqués, grâce à celle des salaires et des matières premières, ont maintenu le volume de la consommation au-dessus de ce que peuvent croire les esprits non avertis. En fait, deux tendances organiques s'affrontent : appauvrissement général et production moins chère ; de leur opposition, il résulte certainement une tendance à la consolidation du marché.

La concurrence japonaise, grâce à la dépréciation du yen et à des méthodes de dumping, la concurrence allemande à l'aide des marks étrangers bloqués, font l'objet des légitimes préoccupations de tous les éléments de la production. La concurrence japonaise, dont on cite des exemples vraiment étonnants, est surtout incommode par la pression sans répit qu'elle exerce sur les prix. Mais, toutes réserves faites au sujet de procédés de « dumping » subsidié, il convient de reconnaître que la concurrence des prix est un phénomène inhérent à la liquidation de la crise ; il force les prix de détail, qu'il va souvent atteindre directement, à suivre les prix de gros, et il tend à relever la consommation en atteignant de nouvelles couches d'acheteurs ou en conservant celles qui sont appauvries. Il convient aussi de ne pas oublier que nos industriels n'ont pas manqué de profiter de la prime de change, lorsqu'elle nous était favorable.

En matière de transports, il est incontestable que les ports, et notamment le port d'Anvers, voient leur situation s'améliorer lentement relativement au maximum de dépression, mais ils restent encore loin de leur prospérité d'antan. La situation demeure particulièrement difficile pour la marine marchande nationale ; cette dépression est amenée par les excès de tonnage et de construction navale dans le monde.

* * *

Le marché des capitaux reste très calme et les cours des valeurs de Bourse sont toujours déprimés.

Sur le marché des capitaux privés, on constate au cours de cette année un léger redressement. C'est ainsi que durant les dix premiers mois de 1932, le montant des émissions nettes a été de 520 millions, alors qu'au cours de la période correspondante de l'année actuelle, le montant de ces émissions nettes a été de 760 millions. Ceci indique un léger réveil de l'esprit d'entreprise et la pression des besoins revenant au marché.

Depuis la guerre, de nombreuses industries, telles que l'industrie de la bonneterie, celle des tapis, celle des tissus de soie ou mixte, de nombreuses branches nouvelles des industries chimiques, la maroquinerie, l'industrie des transports automobiles, l'industrie des matériaux en fibro-ciment, le raffinage du cuivre, etc., se sont développées ou créées dans le pays. Certaines de ces entreprises existaient déjà avant la guerre, mais elles n'avaient encore à cette époque qu'un développement réduit : c'est au cours des dernières années qu'elles ont pris leur essor. Nombre d'entre elles n'ont pas encore épuisé les possibilités de développement

qui sont indépendantes de la conjoncture et qui proviennent de la structure interne des entreprises elles-mêmes.

Ce développement *sui generis* a contribué à maintenir l'activité, et, par conséquent, a été un facteur d'amortissement de la crise. D'autre part, les assainissements d'entreprises, par réduction du capital, liquidation, etc., si dommageables qu'ils soient pour le moment au marché, apparaissent comme indispensables et rendront plus faciles les investissements nouveaux, dont le besoin se fera sentir, l'outillage se perfectionnant sous la pression même de la crise.

* * *

Les conflits du travail en 1933 ont été relativement peu nombreux et peu importants.

Cette tranquillité dans les relations industrielles est due en partie à la modération et au sens pratique des intérêts en présence. Elle est attribuable à l'application des conventions de salaires, basées sur l'index et aussi à la politique d'apaisement et de conciliation que le gouvernement s'est efforcé de pratiquer.

On ne peut méconnaître non plus, sans injustice, que les dirigeants des organisations ouvrières se rendent compte des effets inévitables de la crise et de la solidarité qui unit l'usine et sa main-d'œuvre.

Enfin, les lois sociales, en atténuant la pression de la crise, ont aussi contribué à maintenir un esprit de modération et de courage devant la nécessité.

INDUSTRIE DU CHARBON.

Pendant la période sous revue, l'événement le plus saillant a été l'application de la taxe de 10 francs à la tonne, frappant temporairement les importations de charbon, taxe qui constitue une partie intégrante de l'accord provisoire entre les patrons, les ouvriers et le gouvernement.

La légalité de cette imposition, en présence de l'article 110 de la Constitution, la coalition des intérêts patronaux et ouvriers contre les intérêts des consommateurs, ainsi que les méthodes mises en œuvre appelleraient réflexions et réserves, mais il semble bien que la mesure ne sera que temporaire.

En tout cas, les producteurs allemands, qui pratiquent eux-mêmes une politique agressive de ristourne, étaient peu qualifiés pour se plaindre. Néanmoins, ils ont commencé par refuser d'acquiescer cette taxe.

Devant cette attitude peu conciliante, le Gouvernement décida de retirer au syndicat rhéno-westphalien d'Essen le droit de délivrer les certificats d'importation des houilles et agglomérés, visés par le contingentement.

Les autorisations furent à nouveau confiées à la direction générale des mines et furent subordonnées au versement préalable de la taxe de 10 francs.

Devant cette attitude, le syndicat rhéno-westphalien a décidé et a consenti à payer les droits. Il a même procédé à un versement immédiat de deux millions de francs, couvrant l'importation de deux cent mille tonnes.

Cependant, le syndicat a accompagné sa décision des plus expresses réserves.

Si de ce côté les charbonnages belges ont obtenu satisfaction, ils ont dû enregistrer d'autre part une nouvelle qui leur est défavorable. Le gouvernement français a décidé de réduire de 65 p. c. à 58,50 p. c. la proportion du contingentement des importations par rapport aux moyennes de référence.

C'est la deuxième mesure restrictive de ce genre, que la France prend depuis la crise; elle est particulièrement dure pour certains charbonnages du Hainaut, qui voient se restreindre là un débouché important et déjà réduit.

* * *

Depuis deux mois, l'allure du marché charbonnier est un peu plus favorable, notamment en combustibles domestiques, dont les très grands froids de décembre ont certainement favorisé l'enlèvement.

Les ventes de charbons domestiques ont notamment progressé dans la région parisienne.

Il est remarquable que le commerce des charbons domestiques évolue depuis quelques années vers une orientation nouvelle, par suite des transformations techniques et sociales qu'impose la vie urbaine.

Les perfectionnements apportés aux chaudières pour le chauffage central font que la clientèle recherche moins les anthracites et achète des qualités secondaires et des cokes. Sous ce rapport, la crise des industries utilisant ceux-ci a amené les entreprises de transformation du charbon à créer des qualités nouvelles de coke pour la consommation domestique. Ces qualités nouvelles, vendues sous une marque, soutenues par la publicité, connaissent une vogue croissante.

D'autre part, le commerce de détail du charbon subit une évolution qu'il convient de signaler dès son apparition. Aux dépôts de charbon situés à proximité des gares et des voies d'eau, s'ajoutent désormais, dans les grandes villes, et situés soit en plein centre, soit dans les quartiers de résidence, des magasins, parfois assez luxueux, où les charbons et cokes domestiques sont présentés à l'acheteur dans des conditions attrayantes et aisées. Ces magasins font souvent partie d'une « chaîne » de succursales d'un important comptoir charbonnier. De même, se répand l'usage de vendre les combustibles domestiques en sacs scellés de papier fort contenant cinq ou dix kilos.

Vente en emballages soignés, apposition de marques, pour les cokes, les briquettes, les boulets, les anthracites, création de bureaux de vente publicitaires, voici des aspects nouveaux du commerce urbain du charbon, qui doivent leur origine, d'une part à des conditions nouvelles de vie et de transformation des combustibles, mais d'autre part, à la baisse des prix et à la concurrence.

* * *

La vente des charbons industriels, par contre, est moins active, bien que les usines d'électricité et les fabriques de sucre aient entretenu un certain courant

d'affaires, qui a permis d'entamer quelque peu les stocks.

La Société des Produits du Flénu a arrêté à fin octobre l'exploitation de deux puits situés à Flénu.

Cette commune ne comptera plus désormais qu'un seul siège en activité, alors qu'elle en comptait précédemment sept. Un tiers des 4.000 à 4.500 ouvriers de cette commune se trouvent réduits au chômage.

Les Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons ont décidé de ne pas remettre en service le puits n° 7 de Belle-View, dont l'exploitation avait été arrêtée en tout dernier lieu, à la suite d'un incendie de surface.

La Fédération des Charbonnages a présenté le 1^{er} décembre au Gouvernement un programme de réglementation de la production et des importations de charbon.

* * *

Les fours à coke sont assez actifs grâce au développement de la consommation domestique et à la faveur de demandes émanant de Suède. Les prix sont plus fermes.

Le marché du brai reste faible, celui des sous-produits est stationnaire. Par contre, la demande reste satisfaisante en boulets agglomérés et en briquettes.

LES METAUX ET LA CONSTRUCTION METALLIQUE SIDÉRURGIE.

L'application des divers accords sidérurgiques a eu pour effet de restreindre la production des hauts fourneaux de Belgique et du Luxembourg : par suite de dépassements au début de l'accord, il a fallu réduire ultérieurement la production, tandis que les autres groupes, travaillant à une allure plus ralentie, se voient assurer une participation plus grande à toute reprise des ventes, qui a atteint 17 1/2 p. c. C'est ce qui explique que l'amélioration saisonnière de septembre et octobre ne s'est pas produite en Belgique et que la production d'acier est tombée de 265 mille 190 tonnes en mai à 207.120 tonnes en septembre et à 189.170 tonnes en octobre.

Après avoir ralenti la production, tout en maintenant cinq hauts fourneaux en activité, les Forges de la Providence ont éteint une unité et ont concentré la production dans les quatre autres. Le haut fourneau mis hors service sera réparé et modernisé, car la crise n'arrête point l'incessant travail de perfectionnement technique. Celui-ci explique que, dans toutes les industries, les entreprises, avec un faible coefficient d'utilisation de l'outillage, recherchent des capitaux pour l'améliorer encore. C'est là un aspect bien connu de toute crise et qui intéresse tout particulièrement la métallurgie lourde : « A toute reprise sérieuse doivent participer les industries de biens de production. Ces industries sont les plus éprouvées et forment une partie importante de l'activité des pays industrialisés; la vie sociale reste profondément déséquilibrée si elles ne se remettent pas. L'expérience historique ajoute qu'elles se trouvent toujours à l'avant-garde de la reprise, malgré le fait que peu de temps auparavant l'outillage était pléthorique. N'oublions pas cependant qu'il est

plus usé que de coutume et que les progrès techniques poursuivis pendant la crise ont pour effet d'enlever toute utilité économique à une partie de l'outillage en chômage. Voici donc pour les besoins latents (1). »

La sidérurgie belge, qui exporte 61 p. c. de sa production, dépend étroitement de la reprise dans les pays dit « neufs » où les placements européens permettent seuls, en fait, de développer l'outillage. A cet égard, la politique de repliement sur soi-même du marché financier anglais, grand dispensateur de capitaux à l'Amérique latine, la crise financière aux États-Unis qui paralyse le marché de New-York sont des obstacles à la reprise de la métallurgie lourde. Cependant, le courant actuel d'ordres émanant de l'Extrême-Orient, de l'Amérique du Sud et des pays scandinaves est plus dense qu'on pourrait croire. D'autres commandes importantes sont à noter : la Société Nationale des Chemins de fer belges a décidé de commander à bref délai à la métallurgie belge et luxembourgeoise 35.000 tonnes de rails et 200.000 traverses métalliques. Deux importantes commandes, comprenant entre autres des produits de tôlerie, ont été passées par la Russie. En demi-produits, le mouvement d'affaires avec l'Angleterre est assez actif et les prix ont été relevés de 1/or.

Un laminoir a complètement arrêté son activité le 31 octobre dernier, par suite de la crise. Mais une société d'aciéries de Marcinelle a mis en marche une aciérie électrique permettant de produire des aciers spéciaux qui, antérieurement, étaient importés. Une autre aciérie de Haine-Saint-Pierre a mis la crise à profit pour s'équiper en vue de fabriquer les ferro-alliages : ferro-manganèse, ferro-nickel, ferro-chrome, etc.

Dans les tôleries et boulonneries, le ralentissement s'accroît, la concurrence allemande étant sensible.

Dans les fonderies (produits finis : poêles, tuyaux, etc.), l'activité est en général meilleure qu'en 1932. On note des fournitures de tuyaux en Egypte et en Hollande. Dans le Borinage, les poêleries ont épuisé leurs stocks et travaillent à l'exécution de commandes. Par contre, le chômage augmente dans les serrureries et dans les fabriques de chaînes.

Les fabriques spéciales de pointes de Paris et de fil de fer inscrivent peu d'ordres, ce qui justifie les baisses décrétées par les différents cartels.

Les coutelleries sont bien occupées; elles exportent vers la Hollande et élargissent leur position sur le marché national.

* * *

Nous avons déjà signalé, lorsque le fait se présentait, que les grandes entreprises sidérurgiques belges et luxembourgeoises s'engagent de plus en plus dans la voie de la création de sociétés commerciales s'occupant spécialement de leur département de vente, de celui des usines affiliées, de l'écoulement de sous-produits, des relations avec les cartels, etc. Les meilleurs

exemples sont fournis par la Société Commerciale de Belgique, créée *ad hoc* par Ougrée-Marhay et par la Columeta, fondée par l'Arbed.

Les Forges de Clabecq s'engagent à leur tour dans cette voie : elles viennent de créer sous la dénomination « Société Commerciale de Clabecq » une société anonyme au capital de 250.000 francs, avec siège social à Clabecq, tant pour son compte que pour le compte de tiers, relative à l'achat ou à la vente de produits industriels, et spécialement de produits métallurgiques.

Les grands cartels métallurgiques.

Les premiers mois d'existence du cartel de l'acier réorganisé ont été animés par la menace de défection d'une importante entreprise, menace qui risquait de désorganiser à nouveau le marché et dont nous avons fait mention dans notre dernière chronique.

Cette défection éventuelle, qui aurait placé la section belge du cartel dans une situation morale et juridique assez délicate, était d'autant plus à craindre que deux entreprises, l'une du Centre, l'autre du bassin de Charleroi, n'étaient pas satisfaites des conditions dans lesquelles elles travaillaient depuis la reconstitution du cartel.

Heureusement, des négociations entreprises en temps opportun ont permis d'aboutir à une entente générale entre les intéressés et le cartel et ses comptoirs peuvent désormais compléter leur organisation.

La section belge du cartel : la « Cosibel », poursuit des négociations avec les « laminoirs purs » afin d'organiser la vente de leurs produits. Selon *L'Echo de l'Industrie* : « La Cosibel aurait proposé aux transformateurs de leur accorder comme compensation pour la reprise proposée de la vente de leurs produits, un rabais sur les demi-produits qui serait de 20 p. c. du prix intérieur des aciers marchands. Le prix de base de ceux-ci est de 535 francs franco, celui des billettes est de 440 francs. Un rabais de 20 p. c. calculé sur les prix de 535 francs (107 francs) ramènerait donc le prix des billettes à $535 - 107 = 428$ francs, alors que les transformateurs devraient payer 440 francs s'ils ne sont pas affiliés, pour leurs ventes, au cartel national belge. Des adhésions formelles des transformateurs n'ont pas encore eu lieu, le rabais de 20 p. c. étant estimé insuffisant. D'autre part, la situation des laminoirs purs est devenue plus difficile pendant les derniers temps, d'autant plus que les producteurs ont entrepris, dans une plus grande mesure, la fabrication de produits non syndiqués. »

Le cartel de l'acier s'efforce d'étendre son influence dans des pays européens plus nombreux. Il a conclu un accord avec les usines métallurgiques de Tchécoslovaquie, de l'Autriche et de la Hongrie, et a entamé des négociations avec l'industrie sidérurgique polonaise.

D'autre part, il s'est trouvé en mesure de relever les prix au début de novembre.

Au cours de la réunion du Comité directeur du cartel de l'acier, à Düsseldorf, il a été décidé d'appliquer une augmentation de prix de 2 sh. 6 à

(1) L.-H. DUPRIEZ : « La conjoncture économique de la Belgique et du Luxembourg. Bulletin de l'Institut des Sciences économiques de Louvain, 50^e année, no 1, novembre 1933, pp. 114-115. »

la tonne en barres, poutrelles et tôles, pour un certain nombre de pays. Cette majoration de prix, qui tient compte de certaines circonstances locales, notamment des offres de la concurrence, a eu pour effet de faire sortir des commandes tenues en réserve jusqu'à présent. Il en est résulté une sérieuse amélioration du marché métallurgique.

Les producteurs de tubes japonais ont conclu un accord avec le cartel international des tubes. Le marché japonais est, en principe, réservé à la production nationale; toutefois, le cartel international pourra fournir certaines qualités. Le cartel ne porte que sur les tubes à gaz, il est valable jusqu'en 1937; il peut être dénoncé de part et d'autre moyennant préavis de six mois à partir de 1935.

L'entente internationale des tréfileries, qui comprend les pays suivants : Allemagne : 53,4 p. c.; Belgique-Luxembourg : 36,1 p. c.; Tchécoslovaquie : 6 p. c.; Pays-Bas : 4 p. c.; Hongrie : 0,9 p. c.; Danemark : 0,6 p. c., a décidé de réduire ses prix à partir du 8 novembre. Pour la Belgique, les baisses varient de 5 à 20 francs aux 100 kilos. C'est ainsi que les pointes de Paris cotent 150 au lieu de 155, les fils clairs 110 au lieu de 130, les ronces artificielles n° 12 170 au lieu de 190.

D'autre part, l'Union des Tréfileries et Clouteries belges a décidé d'abaisser ses tarifs à dater du 1^{er} novembre. Cette mesure ne s'applique qu'aux producteurs belges et est complètement indépendante des décisions prises par le cartel international lors de sa dernière réunion.

A l'Entente internationale des Tréfileries, qui jouit du monopole de vente à l'exportation des fils clairs, recuits, cuivrés et vernis; galvanisés, étamés, des ronces artificielles, ressorts, etc., est adjointe une entente des treillis (treillis hexagonal, à triple tension, etc.), qui comprend aussi la Sarre et l'Autriche.

Le cartel des wagons demeure inchangé depuis le retrait des producteurs allemands : il revêt, on le sait, la forme d'un *gentlemen's agreement*, renouvelable trimestriellement par tacite reconduction. Le volume des ventes à répartir sur les marchés d'exportation est actuellement insignifiant. Les adhérents poursuivent la discussion relative à la création d'une société anonyme ayant pour objet les affaires à l'exportation. Cette société pourrait exercer une grande influence dans les négociations avec les gouvernements, les grandes compagnies, etc.

MÉTAUX NON FERREUX.

Les prix du zinc ont fléchi pendant les deux mois sous revue. Ils ne laissent plus de bénéfice que pour la vente du produit laminé. Cependant, l'activité des usines se maintient. Une entreprise a repris son activité et la production globale tend à se développer. Le cartel a aidé à cette situation lorsqu'en juillet, il a augmenté le quantum de production et a diminué les amendes. Il est d'ailleurs revenu sur cette décision et une réunion, dont les résultats ne sont pas encore connus, a remis le problème des amendes à l'ordre du jour.

La fabrication d'ustensiles en aluminium, celle du papier d'étain pour emballages, bouts de cigarettes, etc. se développent malgré la crise. Les utilisations nouvelles des métaux légers se multiplient, soit qu'il s'agisse du remplacement du fer ou des métaux lourds, soit qu'il s'agisse d'usages vraiment nouveaux : mobiliers techniques, châssis, etc.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

Il est superflu de constater que cette industrie, dans le marasme presque général et prolongé, n'a éprouvé aucun soulagement. Sa pénurie de commandes traduit, d'une part, le ralentissement de l'esprit d'entreprise et des investissements; d'autre part, l'arrêt, à la fois organique et cyclique, de la construction des chemins de fer.

Une grosse partie de l'outillage des ateliers de construction de matériel roulant est en chômage permanent. Les dirigeants du groupe patronal envisageraient la désaffectation définitive de plusieurs usines, mais la réalisation de ce projet postule la disposition de moyens financiers puissants.

Le chômage ouvrier est extrêmement répandu dans cette industrie et a tendance à augmenter.

On peut cependant citer quelques exceptions : un atelier construisant des machines à teiller le lin et des machines à damer les routes travaille actuellement à plein rendement avec une centaine d'ouvriers. Une fabrique de tôles galvanisées, émaillerie industrielle, etc., peut rembourser une grande partie de sa dette obligataire et distribue un important dividende.

Les fabriques d'armes s'orientent vers de nouvelles fabrications : machines à coudre de série, quincaillerie, pièces détachées, marteaux pneumatiques, jouets d'enfants. C'est d'ailleurs une question que nous comptons étudier plus complètement par la suite : savoir dans quelle mesure des fabrications nouvelles se sont développées pendant la crise et éventuellement à la faveur de celle-ci.

PRODUITS CHIMIQUES.

En octobre, les fabriques d'allumettes ont repris leur activité après deux mois de grève. Les usines travaillent cinq jours par semaine.

Le *dumping*, pratiqué grâce aux marks bloqués, fait tort aux usines belges fournissant le sulfate de soude en Scandinavie. Les contrats avec l'Amérique du Nord n'ont pu être renouvelés non plus, à cause de cette concurrence.

Les exportations de phosphate bicalcique vers la France se développent. La fabrication de gélatine est satisfaisante, malgré les difficultés rencontrées sur le marché anglais. Il est à noter que, depuis la guerre, l'industrie chimique s'est considérablement développée et qu'elle est désormais bien mieux à même de satisfaire aux exigences de notre économie nationale si complexe.

L'industrie du pétrole.

La Belgique ne recèle en son sol, pourtant si divers du point de vue géologique, aucun gisement exploitable de pétrole. Mais le capital belge s'est intéressé

à l'extraction de l'huile minérale en Europe Orientale (Pologne, Roumanie, U. R. S. S.) et même en Amérique du Sud. Le traité de Versailles lui a donné un intérêt indirect dans les pétroles de Mésopotamie.

Le capital nominal investi dans l'industrie du pétrole par des Belges, s'élève à 560 millions de francs environ. Mais les investissements effectifs sont moins importants car il faut tenir compte : des actions d'apport parfois libéralement distribuées aux prospecteurs et propriétaires tréfonciers; des participations réciproques, certaines sociétés possédant 90 p. c. du capital de leurs filiales. Enfin, il convient de noter que les sociétés pétrolières présentent, plus que d'autres, un caractère international et que le capital belge, s'il est en majorité dans les sociétés créées par des nationaux, n'y est pas exclusivement représenté; il s'en faut.

Le sort des sociétés belges exploitant des concessions de pétrole à l'étranger a été généralement hasardeux, à de rares mais notables exceptions près. Mentionnons les expropriations consacrées depuis dix-sept ans en Russie des Soviets, la nationalisation des sociétés pétrolières en Roumanie, qui a contraint les nombreuses entreprises étrangères à créer des filiales roumaines et à pratiquer un dédoublement onéreux de leurs services. Mentionnons encore la précarité et le caractère aléatoire des découvertes, la perte de gaz par impossibilité de lui trouver des débouchés, la baisse réellement impressionnante des prix du pétrole. C'est ainsi qu'en Roumanie le prix du wagon-citerne de 10 tonnes est tombé successivement de 18.000 lei en 1929 à 6.000 lei, 4.380 lei et 3.000 lei, prix qui ne couvre même pas les frais du transport. Si on y ajoute les impôts instaurés par les pays producteurs, dont l'économie est généralement arriérée et qui doivent se procurer des recettes fiscales en créant les dangereuses taxes à l'exportation, les taxes d'importation dans les pays consommateurs — on arrivera à la conclusion que les pertes dans les affaires pétrolières et l'arrêt de certaines exploitations s'expliquent en général par des causes nombreuses qui s'ajoutent à la crise mondiale. Dans certains cas, la spéculation pure et l'excès des participations réciproques n'y ont pas été étrangers.

Mais en dehors de ces imprudences, il s'est constitué quelques grandes sociétés s'assignant pour tâche, seules ou en collaboration avec les grands trusts mondiaux (Société française des Pétroles — Mésopotamie —, Pure Oil, Standard Oil, etc.) de transporter, de raffiner et de distribuer le pétrole étranger.

Le transport des pétroles roumains, par wagons-citernes, tankers et pipe-lines, a également été assez rémunérateur et suffisamment dépourvu de risques, malgré la crise de la matière brute qui retombait sur les sociétés exploitantes et non sur les intermédiaires transporteurs.

La plus importante société belge de l'espèce, constituée au capital de 300 millions, et dont la filiale distributrice belge est constituée elle-même au capital de 30 millions, possède des exploitations en Europe orientale, se livre au transport maritime grâce à sept tankers modernes, dont trois naviguent sous le pavillon de sa filiale hollandaise. Elle a, en outre, créé une usine de raffinage en Belgique.

* * *

Nous avons d'abord considéré l'aspect financier de l'extraction et du traitement du pétrole, aux mains de compagnies belges. Par une transition naturelle, nous avons été amenés à considérer les entreprises ayant développé le côté industriel et commercial de leur activité; ceci pose le problème du raffinage du pétrole en Belgique. La totalité du pétrole consommé en Belgique, sous quelque forme que ce soit, est donc importée. L'importation est aux mains des grands trusts mondiaux et d'une société belge. Les trusts anglais et américains ont créé chacun plusieurs sociétés à nationalité belge pour la distribution et la vente au détail. Quant aux sociétés belges exploitant des gisements pétrolifères à l'étranger, il ne semble pas qu'elles le vendent en Belgique même, sauf occasionnellement.

Les tableaux ci-après (1) donnent quelques indications sur l'emploi des pétroles, graisses et matières lubrifiantes en Belgique.

Il apparaît de suite qu'un pays aussi industrialisé que la Belgique est un gros consommateur d'huile minérale, sans cesser pour cela de consommer du charbon et du courant électrique. Certes, il est des domaines où les différents combustibles se font la concurrence, où l'un cherche à éliminer l'autre. Mais ce n'est qu'un aspect de la question. Dans une économie aussi complexe que la nôtre, charbon, électricité et essence apparaissent plutôt comme des complémentaires, dont l'emploi simultané est indispensable à une activité très diversifiée.

Ainsi, les innombrables machines à vapeur et moteurs électriques consomment des huiles de graissage, tout comme un moteur à explosion.

(1) Les chiffres ci-après sont empruntés à une communication faite le 23 décembre 1933 au Comité d'Etudes de la Société belge des Ingénieurs et Industriels par M. P. Lamal, ingénieur civil des mines.

Importations et exportations de produits pétrolifères.

ANNÉES	HUILES DE PÉTROLE BRUTES (en tonnes)		ESSENCES (en hectolitres)		PÉTROLES LAMPANTS (en hectolitres)		HUILES DE GRAISSAGE (en tonnes)		HUILES COMBUSTIBLES (en tonnes)	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1928.....	2.649	1.141	2.293.000	1.800	948.900	840	131.800	2.440	79.900	85
1929.....	1.190	71	2.673.000	3.200	888.500	30	71.800	2.340	90.400	160
1930.....	480	311	3.083.000	7.000	967.400	900	100.400	6.800	116.600	738
1931.....	39.952	31.679	3.406.240	4.440	1.230.891	1.399	170.803	81.246	198.376	56.727
1932.....	24.550	26.213	4.447.812	3.030	1.065.821	850	63.069	26.103	109.449	45.930

Si importants que puissent paraître ces chiffres, ils ne donneraient qu'une idée incomplète du trafic pétrolier de la Belgique si on n'ajoutait les quantités ayant fait l'objet de transit ou de franchise temporaire. Les voici indiquées dans les deux tableaux suivants :

Transit des produits pétroliers.

	1929	1930	1931	1932
	(En tonnes.)			
Pétroles bruts	28.024	42.293	8.405	3.754
Essences	219.729	285.846	349.650	341.731
Lampants	24.438	26.315	19.228	18.608
Huiles de graissage	25.117	32.934	14.494	9.623
Huiles combustibles	10.095	26.677	16.971	30.305
Goudrons	197	167	1.617	1.061

Réexportations d'huiles de graissage et combustibles entrées en franchise temporaire.

	1929	1930	1931	1932
	(En tonnes.)			
Huiles de graissage	64.680	69.985	782	55.424
Huiles combustibles	44.124	18.025	12	89.776

Nous indiquons tout à l'heure que les sociétés belges extrayant le pétrole à l'étranger ne trouvent pas nécessairement en Belgique le débouché naturel de leur production. Tel est certainement le cas pour la

Pologne, qui ne fournit pas de pétrole à la Belgique, sous aucune forme. Par contre, nous importons des pétroles et huiles de Roumanie.

Importations par pays d'origine.

	1930	1931	1932
	(En hectolitres.)		
<i>Essences :</i>			
États-Unis d'Amérique	1.666.000	1.884.000	2.036.707
Pays-Bas	436.000	185.000	—
Perse	423.000	556.000	635.532
Russie	315.000	531.000	—
<i>Pétroles lampants :</i>			
États-Unis d'Amérique	95.000	323.000	391.914
Pays-Bas	404.000	252.000	35.854
Perse	121.000	88.000	—
Roumanie	199.000	176.000	—
Royaume-Uni	101.000	98.000	—
	(En tonnes.)		
<i>Huiles de graissage :</i>			
États-Unis d'Amérique	68.000	95.000	33.362
Russie	21.000	56.000	13.926
<i>Huiles combustibles :</i>			
Antilles néerlandaises	16.000	18.000	—
États-Unis d'Amérique	42.000	4.500	12.390
Pays-Bas	9.000	14.000	—
Roumanie	23.000	30.000	—
Russie	14.000	63.000	32.832

Les deux ports d'Anvers et de Gand ont largement profité de l'augmentation de la consommation industrielle des huiles et pétroles.

Nous empruntons encore à M. Lamal les données ci-après, relatives au mouvement de ces deux ports.

Vaisseaux pétroliers ayant visité Anvers.

		Capacité totale
1923	150 tankers	253.000 m3
1927	210 »	311.642 m3
1930	261 »	367.735 m3
1931	272 »	397.140 m3
1932	276 »	399.420 m3

En 1932, 199 tankers de mer ont accosté les quais contre 158 en 1931.

Les quantités de produits pétrolifères déchargés sont les suivantes :

En 1930	744.232 tonnes
En 1931	732.400 »
En 1932	779.356 »

Sur le tonnage total débarqué en 1932, il faut compter 435.000 tonnes d'essences.

Remarquons ici que le pétrole est devenu un des éléments primordiaux du trafic de notre grand port, ainsi que le montre la statistique suivante :

Tonnes moyennes mensuelles en 1932.

Trafic total	780.200
Grains	332.500
Minerais	70.100
Huiles minérales	63.500
Charbons	50.000
Bois	48.000
Fruits oléagineux	32.300

Le port de Gand, bien que moins important qu'Anvers, donne lieu cependant à un trafic remarquable. Muni de réservoirs d'une capacité totale de 200.000 tonnes (dont 100.000 tonnes pour la Purfina), le port pétrolier a reçu, en 1932, 63 tankers de mer, en diminution d'une unité sur l'année précédente.

381.226 tonnes de produits pétrolifères ont été débarquées en 1932 contre 353.669 tonnes en 1931, dont une partie importante de produits noirs, huiles de graissage et mazout, chiffres qui se comparent favorablement aux 762.000 tonnes environ d'Anvers.

La position occupée par les deux ports belges dans le trafic européen des huiles et essences provient de l'importance de leur hinterland, riche et industriel, faisant donc une consommation élevée d'huiles industrielles et d'essences de tourisme et d'aviation

* * *

Les renseignements sur la jeune industrie belge du raffinage sont encore peu nombreux. Il convient d'en faire mention : la création d'une industrie nouvelle est un fait à relater parce qu'elle marque une étape dans le développement industriel du pays.

L'industrie du raffinage importe un produit brut et en extrait, par divers procédés, un grand nombre de produits finis et de sous-produits : asphaltes, alcools supérieurs, colorants, etc. Il existe en Belgique quatre raffineries, dont deux importantes.

Le long du canal maritime de Gand à Terneuzen, il existe deux raffineries de pétrole. L'une peu importante, était destinée primitivement à la fabrication des carburants par cracking des goudrons de houille. Actuellement, elle a trouvé plus économique de traiter directement par cracking des gas-oil et fuel-oil roumains. L'autre, dont la production théorique est de 30 millions de litres par an, fabrique de l'essence par distillation et cracking de pétroles bruts américains. Il existe, de plus, une raffinerie aux installations pétrolifères à Anvers, tandis qu'au Kruisschans, un groupe étranger construit une usine qui paraît importante.

En dehors des raffineries traitant directement le pétrole brut pour en extraire les dérivés, il existe également des raffineries d'huiles de graissage. Citons en particulier les vastes installations de la Purfina, près de Gand; elles couvrent trente hectares et disposent de 100.000 mètres cubes de tankage. La société possède quatre tankers de mer plus une flottille fluviale.

La Belgian Shell occupe 1.500 ouvriers et dispose de 65.000 mètres cubes de tankage, à Gand, au Kiel et à Bruxelles.

Il est à craindre que cette industrie du raffinage du pétrole ne soit artificielle et due à une protection assez importante. Tandis que l'essence importée paye un droit d'entrée de fr. 1,375 au litre, l'essence fabriquée dans le pays au moyen du pétrole brut (qui entre en franchise), ne doit verser au Trésor qu'un droit d'accise de fr. 0,915 au litre; il y a donc là une protection de fr. 0,46 en faveur de l'industrie nationale.

Cette protection a été établie suite aux recommandations d'une Commission interministérielle réunie en 1929 pour établir en Belgique une « politique nationale de pétrole ».

Mais il est fort douteux qu'elle corresponde à l'intérêt général : le raffinage du pétrole et les industries qui en dérivent ne sont lucratifs que s'ils peuvent travailler des quantités beaucoup plus fortes que celles que consomme notre marché national. A quoi bon, dès lors, protéger la naissance d'une industrie qui ne pourra alimenter la consommation qu'à un prix plus élevé et priver le Trésor d'une partie des ressources qu'il tire de droits de douane ?

LES CARRIÈRES, LA CÉRAMIQUE ET LE BATIMENT.

La saison briquetière s'est clôturée dans de bonnes conditions.

En 1932, les briqueteries mécaniques de la région de Boom avaient limité leur production aux trois quarts de leur capacité de production, à la suite d'un cartel de producteurs.

En 1933, le recours à la limitation n'a pas été néces-

saire, par suite de fortes commandes venues d'Angleterre.

Jusqu'à présent, les effets de la future exposition de 1935 ne se font pas sentir dans les briqueteries, alors que l'approche de l'exposition d'Anvers avait donné à la bâtisse un grand essor. C'est que, en fait, les conditions sont fortement changées depuis 1929 et que des besoins d'immeubles ne se renouvellent pas à un lustre d'intervalle.

Dans les carrières de pierre bleue de Soignies, le chômage atteint toutes les exploitations, le tiers des tailleurs de pierre étant en chômage depuis le 4 décembre; mais pour partie, ce chômage est saisonnier.

Les faïenceries se plaignent de la concurrence japonaise et des procédés de travail des magasins à prix unique, qui exigent des rabais considérables sur les prix et des délais de paiements prolongés. Mais les plaintes sont surtout vives de la part des grossistes et des détaillants. Les grands magasins, disposant de camions automobiles, peuvent désormais ravitailler les villages les plus reculés.

La situation des fabriques de produits réfractaires est inchangée; les usines chôment à raison de la moitié des jours ouvrables et travaillent à 25 p. c. de leur activité normale.

Les clients recherchent les produits bon marché en dalles, carreaux céramiques, etc.

* * *

L'industrie cimentière attire en ce moment l'attention par la reprise des pourparlers en vue d'un cartel national, pourparlers qui, cette fois, paraissent avoir certaines chances d'aboutir.

Quant aux conditions générales d'exploitation, la crise a pour effet de pousser les entreprises à de nouvelles fabrications. Nous avons déjà signalé les fabrications nouvelles en ciment moulé, en ciment et amiante (bacs à fleurs et à germer), citernes standardisées, tuyauteries de voirie et de construction, châssis de fenêtre, plaques de toitures, etc. Dans un récent numéro, *l'Echo des Bois*, organe professionnel de l'industrie et du commerce des bois, se plaint de la concurrence que font aux bois de mines de nouvelles traverses en béton et en acier qu'essaient les charbonnages.

Pendant le mois de septembre, l'indice d'activité des cimenteries s'est élevé à 46 p. c., comme pour le mois correspondant de septembre 1932. Pendant le mois d'octobre, l'indice a été ramené à 43,4, contre 53 pour le mois correspondant de 1932.

Les exportations belges vers la Hollande sont les plus importantes de celles dirigées vers ce pays, mais les prix sont très peu rémunérateurs. Pour les débouchés d'outre-mer, la concurrence japonaise est très vive. Elle domine aux Indes néerlandaises et fait des progrès rapides dans l'Union Sud-Africaine.

Quant à l'entente entre producteurs, les pourparlers durent depuis le mois de mars, époque à laquelle ils furent ouverts par une réunion où furent soumises certaines propositions. Les cimenteries du Tournais ont alors constitué entre elles un accord provisoire, afin de déterminer la position du groupement.

Au mois de juillet dernier, les Hollandais, d'accord avec les Allemands, proposèrent aux cimenteries belges d'entrer en pourparlers pour le partage de leurs marchés, ce qui n'était, en fait, que le renouvellement d'une ancienne entente, dont nous avons parlé à diverses reprises.

Certaines cimenteries belges ayant estimé préférable de discuter l'entente pour le partage du marché hollandais avant le cartel belge, les négociations relatives à ce dernier furent interrompues.

Les Allemands et les Hollandais proposèrent aux producteurs belges de réserver à la seule usine hollandaise une quote-part, qui aurait réduit de 37 p. c. à 19 p. c. celle des Belges, la part allemande montant de 15 à 19 p. c. Cette proposition fut repoussée.

Les négociations se poursuivent encore sur le terrain extérieur et on annonçait, récemment, qu'elles avaient fait des progrès.

Le cartel intérieur, lui aussi, n'apparaît plus comme une impossibilité. Un travail utile a été fait, notamment, en ce qui concerne le problème du ferro-ciment, dont nous avons souligné les difficultés qu'il soulevait.

VERRERIES.

L'amélioration constatée dans cette industrie persiste en ce qui concerne l'écoulement de la production. Les stocks s'écoulent graduellement. Mais nous sommes loin de la pleine activité.

Un four sur deux a été éteint à la division de Gilly afin de l'adapter au procédé tchécoslovaque, dérivé lui-même du brevet Fourcault. Ce procédé a déjà été appliqué à Zeebrugge. Sont actuellement en activité les divisions de Zeebrugge, Jemappes, Centre de Jumet, Hamendes et Gilly, soit six fours sur les vingt que compte le groupement.

En gobeletterie, la situation est également meilleure. De nouveaux ordres ont été inscrits. Dans le bassin du Centre, douze fours sur dix-sept sont en activité.

La situation des gobeletteries du Borinage est relativement moins favorable. Les articles courants y sont les plus demandés. Les produits taillés et gravés et les produits de fantaisie sont peu achetés.

A Soignies, la gobeletterie, qui ne fabrique plus que des spécialités, maintient deux fours en activité.

INDUSTRIES TEXTILES.

Industrie de la laine.

Les grandes ventes publiques de Londres, qui se sont terminées au début de décembre, marquent une hausse allant de 10 à 20 p. c. suivant les qualités par rapport aux enchères précédentes, déjà en hausse elles-mêmes. Les ventes verviétoises marquent également une forte hausse pour les lavées et les déchets. Cette hausse sensible et continue d'une importante matière première communique en partie ses effets à l'industrie, qui n'en reçoit, cependant, qu'une impulsion assez inégale; elle a cependant eu pour effet de revaloriser les stocks et d'améliorer ainsi la situation financière des entreprises et a aussi favorisé le négoce.

Les filatures de peignés et de cardés se plaignent, de même que les tissages. Ceux de Verviers sont parvenus à fabriquer des produits très bon marché et à concurrencer ceux des Flandres. Dans cette dernière région, les peignages et tissages ont connu une bonne activité en octobre, mais le mois de novembre a été moins bon et le chômage a repris.

La Fédération patronale de l'Industrie textile de Verviers a proposé à la Fédération ouvrière d'accepter le travail à deux équipes, de 6 heures du matin à 23 heures. Après avoir consulté ses filiales, la Fédération ouvrière a finalement accepté cet horaire. Ainsi, l'accord étant obtenu entre les deux Fédérations et la question qui les divisait depuis si longtemps étant résolue, le travail à deux équipes de 6 heures du matin à 23 heures est entré en vigueur.

Les bonneteries fabriquent les mêmes quantités que l'an dernier.

Industrie du coton.

Dans cette industrie, la situation reste assez mauvaise et les prix fléchissent.

Dans les filatures, le ralentissement saisonnier a été précoce.

La situation des tissages est très inégale. Deux entreprises viennent de constituer entre elles un comptoir de vente. Elles parviennent à travailler avec deux équipes. Mais bien d'autres ne travaillent que de façon intermittente. Sur les 8.000 métiers de la région de Renaix, la moitié à peine est en activité. Le repli des exportations sur le marché intérieur engendre une concurrence extrêmement vive.

Industrie du lin.

Pendant le mois d'octobre, les filatures gantoises ont dû prendre de nouvelles mesures de restriction de la production : le chômage est porté de 50 à 75 p. c. La situation ne s'est pas modifiée en novembre. L'association patronale a dénoncé la convention des salaires conclue avec les syndicats ouvriers.

Les tissages se trouvent aussi devant une situation difficile, notamment à la suite du refus des importateurs américains de prendre livraison des anciens ordres.

Industrie du jute.

Cette industrie épuise ses dernières commandes. Elle en reçoit peu de nouvelles et se plaint des prix qui lui sont imposés.

Industrie de la soie artificielle.

Après la concentration des grandes filatures de soie artificielle, on enregistre l'organisation des petits producteurs. Une convention est intervenue entre les principales firmes de tissage de Renaix, qui s'adonnent à la fabrication du crêpe de Chine. Les participants se sont engagés à ne pas vendre sur le marché belge en dessous des prix minima. La convention est renouvelable de mois en mois. Elle semble devoir être assez précaire, par suite de l'importance inégale des participants.

Le gouvernement a soumis à la production préalable d'une licence l'importation de tissus de bonneterie, de vêtements pour hommes, de vêtements pour femmes, de cravates, de faux-cols et manchettes. Cette mesure a été prise par suite de l'entrée de quantités importantes de confections d'origine allemande, dont l'exportation est favorisée par l'usage des marks bloqués.

BOIS, MEUBLES ET INDUSTRIES DU PAPIER.

La situation du marché du bois indigène marque une légère amélioration dans certaines spécialités. On constate une forte hausse dans les petits et les gros bois de mines.

Les ventes de coupes ont été faciles, contrairement à ce qui s'était passé l'an dernier.

La hausse, atteignant 10 à 20 p. c. pour les bois de mines, est attribuée pour partie aux mesures de contingentement, pour partie aussi à l'épuisement des stocks, les coupes ayant été réduites l'an dernier au minimum.

Le ministre de l'Industrie et du Travail, en effet, a soumis à un contingentement l'importation des bois de mines en Belgique. Depuis le 6 novembre, tous les bois de mines étrangers arrivant en Belgique sont contingentés de façon que, pour chaque pays d'origine, les bois expédiés en Belgique ne représentent pas plus de 75 p. c. du cubage moyen importé au cours des années 1929, 1930, 1931 et 1932. Il est mentionné, de plus, qu'aucun transfert de licences d'un pays sur un autre ne pourra être effectué. Ces mesures ont soulevé une vive émotion parmi les importateurs de bois et les charbonniers, et sont difficiles à justifier. Elles servent les intérêts des uns au préjudice de ceux des autres et de ceux de la généralité.

Des ventes de coupes communales ont dépassé de 20 à 30 p. c. les estimations. Des ventes de taillis pour compte de particuliers ont été faites sur la base de 1.250 francs l'hectare, alors que les estimations étaient de 750 francs. Des lots, invendus l'an dernier à 650 fr., ont atteint 1.500 francs et même plus.

Les bois de sciage — les chênes, par exemple — n'ont pas varié de prix. La demande de peupliers est nulle. Celle des hêtres et des ormes est meilleure. Les prix des bois de saboterie sont très fermes.

* * *

L'industrie du sabot traverse une crise de surcapitalisation, due à l'introduction de machines dont la capacité de production est supérieure aux possibilités d'écoulement. Cette industrie, primitivement rurale et familiale, occupait en 1920, 12.115 ouvriers, répartis dans 4.271 entreprises (1). Il s'est produit une concentration des exploitations, tombant de 6.373 en 1896 à 4.271 en 1920, alors que le personnel restait sensiblement le même. En 1930, il existait 100 installations mécaniques, qui se sont multipliées rapidement. En

(1) O. TULIPPE : « L'industrie des sabots en Belgique ». *Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège*, fascicule XXII, 1930.

1927, par exemple, 30 installations nouvelles ont été créées et en 1928, on en a ajouté 48. La Foire commerciale de Bruxelles permettait de vendre chaque année une trentaine d'installations. Cette mécanisation est intéressante, car, à la veille de la guerre, on ne comptait que huit installations mécanisées, dont quatre avaient disparu. Un essai de grande concentration, tenté à la fin de la guerre dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, échoua en 1921. Mais, depuis, le mouvement de transformation s'est accéléré.

On compte des sabotiers dans les régions suivantes : Pays de Waes, Entre-Sambre-et-Meuse, Ardenne, Borinage, Diest et Flandre méridionale; mais dans ces trois dernières régions, cette industrie est peu importante.

Chaque région a ses propres spécialités.

La production annuelle était estimée, en 1930, à 110 millions de francs. L'exportation porte sur le quart de la production environ.

Comment expliquer l'installation de machines sur une grande échelle? Ce fut la conséquence de la crise de surproduction née de la guerre; l'utilisation du sabot se trouva fortement favorisée par suite de la rareté du cuir.

Mais cette mécanisation rompit l'équilibre de cette industrie rurale et requit des capitaux nouveaux que les sabotiers ne possédaient point. « Il fallut, dit M. Tulippe, ou bien faire appel à la banque, ou bien faire appel au public en créant des sociétés anonymes. Les bénéfices étant dérisoires, il fallut, pour rétribuer le capital, augmenter la production dans des proportions inaccoutumées. Et dès lors, c'est un cercle vicieux dans lequel se débat l'industrie du sabot : d'une part, les bénéfices sont en général dérisoires, à cause de la surproduction; d'autre part, les employeurs s'appauvrissent davantage chaque jour. »

Nous avons déjà signalé que ce sont les sabotiers, ayant organisé leurs propres magasins de vente, qui résistent le mieux à cette crise organique sur laquelle la crise mondiale vient se greffer.

Les broseries d'Iseghem souffrent toujours de la chute du sterling. Une seule usine travaille à plein rendement, les autres n'ont qu'un personnel réduit.

Cependant, les achats importants de bois en grumes permettent de croire que la production va reprendre sur des bases plus larges.

L'industrie du meuble est toujours dans une situation difficile, notamment dans la région de Malines où les liquidations et faillites se poursuivent plus que dans aucune autre région. Celle de Malines est affectée par les mesures de protection prises par la Hollande. Aussi, une fabrique malinoise importante a-t-elle décidé de transporter une partie de ses usines à la frontière hollandaise, à Roosendael. Elle a repris les immeubles industriels d'une usine hollandaise.

Dans la région de Nivelles, les usines travaillent à 50 p. c. environ de leur activité.

Dans l'industrie mécanique du meuble, la crise fait également apparaître de la surcapitalisation et, ce qui est plus grave, du surendettement, ce qui contribue à provoquer les liquidations actuelles.

L'industrie du papier, qui exporte, suivant les branches, de 45 p. c. (papiers peints) à 65 p. c. (cartes à jouer) et à 68 p. c. (papiers, pâtes et cartons), n'a pas vu son activité se modifier substantiellement. Les données disponibles pour une firme permettent de constater une régression des ventes, régression qui s'est accentuée depuis les derniers mois.

Les fabriques de cartes à jouer sont presque toutes des entreprises familiales et les renseignements que l'on possède sur elles sont peu nombreux. On sait cependant qu'elles souffrent de la crise du sterling et de la concurrence japonaise aux Indes, où elles trouvaient un gros débouché.

Cette industrie est localisée à Turnhout, où elle naquit vers 1800. Les cartes, alors, étaient peintes à la main et déjà des plus lointains pays, les commerçants venaient se fournir en Campine anversoise.

La production fut bientôt mécanisée, parallèlement à celle des papiers peints, par une, puis par plusieurs firmes. Elles sont cinq aujourd'hui à fabriquer des cartes et une seule d'entre elles atteint le chiffre de dix millions de jeux par an.

Quatre cents marques de jeux de cartes environ sont fabriquées à Turnhout.

LES CUIRS ET LES PEAUX.

Dans les tanneries, la situation reste inchangée. Le chômage partiel est de règle dans les entreprises. La fermeture des débouchés extérieurs a obligé à entreprendre des fabrications nouvelles afin d'éviter des licenciements d'ouvriers. Une tannerie de Soignies est ainsi parvenue à ne pas licencier de personnel depuis 1928 et n'a dû travailler en 1932 que six mois à raison de trente-cinq heures par semaine seulement. Mais il existe trois cents producteurs qui doivent se rabattre sur le marché intérieur avec des moyens d'action fort inégaux. La Belgique exportait couramment cinq millions de paires de chaussures par an; on est tombé à quelques centaines de mille.

Selon une enquête menée très sérieusement par le Comité Central Industriel de Belgique, les tanneries belges exportaient, en 1913, 55 p. c. de leur production. Comme moyenne des dix dernières années, ce pourcentage est tombé à 35, mais en 1931 il était réduit à 25 p. c. En ce qui concerne la fabrication des chaussures, le pourcentage est passé de 5 p. c. en 1913 à 16 p. c. pour les années 1922 à 1931. Mais il était monté à 27 p. c. en 1927 et en 1931 il était réduit à 12 p. c.

Si l'on tient compte des réductions nouvelles subies en 1932 et en 1933, on conçoit que les industries belges du cuir souffrent d'un déséquilibre dont elles mettront un certain temps à se remettre.

« Si on joint à cela la réduction du pouvoir d'achat de la population, dit un spécialiste, on peut comprendre que beaucoup de fabricants de chaussures, qui autrefois faisaient des heures supplémentaires ou travaillaient à plusieurs équipes, occupent pendant la majeure partie de l'année leur personnel pendant deux ou trois jours par semaine. On ne travaille vraiment de façon courante qu'avant les fêtes : Pâques,

Pentecôte, Saint-Nicolas, rentrée des classes, et naturellement on découpe beaucoup moins de cuir. »

Aux dernières nouvelles, le réassortiment d'automne et d'hiver en chaussures a été très faible et la vente est fortement ralentie. Les usines d'Iseghem et du Borinage se plaignent du mois d'octobre et de celui de novembre, mois de grande activité en période normale.

Poussées par la concurrence étrangère et par celle qu'elles se font entre elles, les différentes fabriques de chaussures vendent à des prix très bas les articles de grande série et usent d'une publicité énergique. Elles se plaignent des difficultés qu'elles rencontrent à faire rentrer les crédits assez importants qu'elles doivent consentir aux détaillants.

L'intendance militaire a passé de fortes commandes à livrer en 1934, 1935 et 1936, ce qui ramènera un meilleur courant d'occupation pour les entreprises adjudicataires.

Dés achats massifs de cuirs bruts, de la part de l'Allemagne, ainsi qu'une reprise de commandes anglaises, ont amélioré la situation immédiate des tanneries.

Les fabriques de courroies sont fort atteintes : elles travaillent à 25 p. c. de leur capacité de production. Celles qui fabriquent des articles pour filatures sont occupées à concurrence de 50 p. c. Mais les fabricants semblent considérer que la crise s'atténue en ce qui les concerne, bien que l'ère des bénéfices ne soit pas encore revenue.

Dans l'industrie de la ganterie, l'activité est meilleure et, en octobre, certains ouvriers ont pu être occupés pendant tout le mois.

En résumé, la situation des fabriques de cuirs, courroies, chaussures, etc., est fortement affectée par la crise et par la fermeture des débouchés extérieurs, la concurrence est très vive et les prix peu rémunérateurs. Le réassortiment en chaussures a été faible, mais dans les autres branches, le courant d'affaires est meilleur depuis deux mois. Certaines entreprises évitent complètement le chômage, mais c'est loin d'être la règle. Les fournitures à l'armée apportent une activité nouvelle qui permettra à certaines entreprises de passer les mauvais mois.

L'INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

Mi-juillet, l'activité industrielle se traduisait comme suit :

En Belgique	10.000	ouvriers au travail.
En Hollande	1.800	—
En Allemagne	600	—

Ces chiffres étaient en septembre :

En Belgique.	12.000	ouvriers au travail.
En Hollande	2.100	—
En Allemagne	1.000	—

Fin novembre, ils étaient :

En Belgique.	9.000	ouvriers au travail.
En Hollande	1.900	—
En Allemagne	1.200	—

On notera que de septembre à novembre, c'est l'industrie anversoise qui a supporté le plus gros du recul et qu'au contraire, les tailleries allemandes ont doublé leurs efforts.

Les prix des diamants de qualité ordinaire et petits ont diminué de 15 p. c., ce qui nous ramène aux prix de mars 1933.

Les pierres d'un carat ou plus ont conservé une valeur stable depuis juillet.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

Le 24 octobre a eu lieu la quatrième vente publique de l'année. Elle comprenait les quantités suivantes :

	Ivoires vendus à Anvers	
	Exposés	Vendus
Congo dur.....Kg.	48.397	13.408,5
Congo doux	1.332,5	144
Provenances diverses	30.182,5	8.301
	79.912	21.853,5
Dents d'hippopotames	115	4,5
Cornes de rhinocéros	23,5	23,5

46.046 kg. avaient déjà été offerts antérieurement.

La quantité en vente était en disproportion avec les besoins, aussi d'importantes concessions durent-elles être faites pour toutes les catégories, à l'exception des défenses d'ivoire dur de bonne qualité et des dents à billes de gros diamètre d'ivoire doux : les premières étaient bien disputées à prix fermes, les secondes en hausse de 5 francs à 10 francs le kilogramme.

Les grosses dents de qualité courante sont en baisse de 5 à 10 p. c. ; celles de qualité inférieure, de 15 à 20 p. c.

Pour les dents à bangles, à billes et pour scrivailles, la demande était très limitée et à des prix en baisse de 10 à 15 p. c.

Pour l'ivoire doux, la baisse est de 20 à 25 p. c. pour grosses dents et moyennes, et de 15 à 20 p. c. pour les autres catégories.

Le 26 octobre, le stock d'ivoire s'élevait à 122.000 kg., y compris 5.000 kg. arrivés la veille par s/s « Anversville ».

L'AGRICULTURE ET LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

AGRICULTURE.

Les conditions climatiques en octobre, novembre et au début du mois de décembre furent, en général, favorables à l'agriculture : le bétail a pu être maintenu longtemps en prairie, l'arrachage des récoltes de plantes à racines (pommes de terre, betteraves et chicorées) n'a pas été contrarié par les pluies ou le gel et la préparation des terres, ainsi que les semis d'automne, se sont poursuivis dans de bonnes conditions.

Le recrutement de la main-d'œuvre a été facile. On signale notamment qu'en Flandre, dans le Houtland, les cultivateurs voient revenir des usines textiles leurs fils et leurs filles qui se remettent à la culture et assurent ainsi, à bon marché, les façons culturales. L'agriculture reste ainsi une position de repli des ouvriers fraîchement appelés par les usines et n'ayant rompu ni leurs attaches morales ni leurs liens familiaux avec la classe rurale. Il n'en est pas de même pour le véritable ouvrier d'usine, purement urbain, et pour qui l'assistance-chômage reste le seul recours.

De grands froids, atteignant -15° certaines nuits, dans les régions même les moins exposées, ont sévi vers le milieu de décembre. Ils auraient pu entraver le transport des betteraves sucrières : heureusement, celui-ci était presque complètement terminé et la fabrication du sucre est fort avancée, sauf pour une usine flamande qui a dû arrêter ses travaux par suite de l'invasion par l'eau de mer du canal où elle s'approvisionne en eau.

La récolte de la chicorée à café a été excellente. Les prix sont fort dépréciés et, comme toujours, dans cette branche, ils donnent lieu à une spéculation souvent excessive. Les fours ont commencé leur activité et vont traiter l'abondante production de superficies accrues. On signale, en effet, que cette culture a gagné à nouveau des terrains où elle avait été abandonnée, sans doute, en des temps plus prospères.

L'écoulement de la chicorée ne se fait cependant pas sans difficulté : d'une part, l'Allemagne, qui est habituellement le plus gros acheteur, n'a plus acheté que 15 à 20 p. c. de ses achats antérieurs; d'autre part, en France, en Angleterre et en Hollande, l'agriculture locale se tourne à son tour vers la culture de la chicorée.

On enregistre une amélioration sensible de la situation des producteurs de houblon. En 1931 et en 1932, une grande partie de la récolte avait été abandonnée sur pied, les prix de vente couvrant à peine les frais de cueillette. En 1933, les prix ont haussé, tandis que la participation de nombreux chômeurs à la cueillette a fait baisser le prix de la main-d'œuvre.

Dans ces conditions, cette culture est devenue rémunératrice. Au dernier marché au houblon de Poperinghe, la balle était passée de 1.000 à 1.100 francs.

La récolte des betteraves à sucre fait l'objet d'estimations assez variables. Il semble cependant que l'on puisse conclure que le rendement en poids, ainsi que celui en sucre, seront inférieurs aux très hautes moyennes atteintes les années précédentes.

L'écoulement des pommes de terre est difficile. Les particuliers ont, en général, complété leurs provisions dans les prix de 30 à 35 francs; la demande est actuellement nulle et les prix sont tombés à 20 et 22 francs

* * *

Les cultures maraîchères, la production laitière et beurrière, ainsi que la production des œufs et volailles se trouvent dans une situation fort intéressante à observer.

La plupart de ces activités avaient conquis une place importante sur les marchés extérieurs, mais leurs produits en ont été délogés par le système des contingents. Une production énorme, apparemment tout à fait disproportionnée à la capacité de consommation du pays, s'est donc abattue sur les marchés intérieurs. Elle s'est trouvée, par moments, en concurrence acharnée avec les marchandises des autres agricultures exportatrices. Mais, à leur tour, des contingents nationaux ont été établis.

A première vue, les activités pré-mentionnées auraient dû subir une régression considérable, proche de la ruine. Il n'en a rien été, sauf en ce qui concerne des entreprises agricoles surcapitalisées, notamment en matière d'élevage avicole, ou celles qui ont à tenir compte des prix d'achat excessifs, payés pour des terres maraîchères, notamment celles destinées à produire la chicorée-witloof.

Mais, dans l'ensemble, et bien entendu en tenant compte d'une assez forte crise d'adaptation, ces branches d'activité rurale ont bien résisté.

C'est que la baisse très considérable des prix des légumes, de la volaille, des œufs et du beurre, a élargi le marché intérieur. Celui-ci absorbe des quantités vraiment imposantes de ces produits et la consommation d'œufs et de volailles, entre autres, s'est fortement intensifiée.

Cette constatation vérifie une fois de plus combien l'agriculture a intérêt au bien-être de l'ouvrier industriel — bien-être qui est conditionné par la puissance d'exportation de l'industrie.

La production du lait subit une évolution interne qui la met à l'abri de la crise.

Les détails manquent pour les régions laitières entourant la plupart des grands centres de consommation, mais une étude très complète, appuyée sur une enquête minutieuse, dans la région de Liège, nous permet de conclure que la consommation du lait se développe constamment et que, grâce au camion automobile, l'aire de production s'élargit sans cesse (1).

La petite zone de ravitaillement existant en 1904 est noyée dans une aire cinq ou six fois plus grande; le nombre des vaches laitières a augmenté, alors que les cultures étaient abandonnées au profit des herbages. La ville de Liège consomme actuellement 70.000 litres de lait environ par jour. L'aire de ramassage s'est étendue de 15 kilomètres à 40 kilomètres et les camions automobiles transportent les trois quarts de la production.

Les trois grandes laiteries industrielles qui vendent 25.000 litres par jour, le reste étant livré par cent quarante marchands, ont leurs aires de ramassage situées dans les communes les plus éloignées du centre de consommation.

En matière d'aviculture et de productions similaires, on peut constater aussi grâce aux prix plus bas, une augmentation de la consommation. En outre, la régu-

(1) R. MAINGUET : *Le ravitaillement en lait de la ville de Liège*. Fascicule XXXII des *Travaux du Séminaire de Géographie de l'Université de Liège*. Liège, Wyckmans, 1932.

larité des approvisionnements en poulets, pigeons, lapins, etc., qui ne connaissent plus autant qu'avant les à-coups saisonniers, facilite cette consommation. On se trouve devant une organisation désormais stable d'une industrie, qui avait connu son « boom » à l'époque de la libre exportation et de l'introduction du machinisme : couveuses, éleveuses, engraisseuses, etc. Mais la réadaptation est difficile du point de vue financier : des couveuses géantes par exemple, d'un prix de 35.000 à 40.000 francs, ont été acquises au moyen d'emprunts; leur amortissement normal reposait sur l'hypothèse d'un fonctionnement ininterrompu; or, celui-ci fait défaut.

L'écoulement des œufs frigorifiés fait tort à la vente de la production fraîche, que les lois sur les denrées alimentaires protègent mal contre cette concurrence. Mais ici aussi, le pays augmente considérablement la consommation.

Les viticulteurs belges subissent très fortement les conséquences de la crise qui, en réduisant l'exportation des raisins, les place dans une situation difficile. Ici aussi, les charges financières, hypothécaires et autres, témoignent d'une certaine surcapitalisation. Le nombre des serres s'est considérablement développé depuis 1920. En outre, l'industrie du raisin doit disposer d'un capital circulant assez élevé, pour faire face aux achats de charbons, d'engrais et de produits chimiques.

Les serristes belges ont commencé une vive campagne de propagande pour développer la consommation intérieure. Faut-il ajouter que les très bas prix du raisin : 7 à 8 francs au début de l'automne, avant le chauffage de la production de luxe proprement dite, ont contribué à populariser l'usage de ce fruit, qui a trouvé des précieux auxiliaires dans les médecins.

Enfin, le Ministre de l'Industrie et du Travail a autorisé les serristes à importer en décembre 2.000 tonnes de charbons allemands, payables en raisins. Les charbonniers allemands se chargent de vendre eux-mêmes le raisin.

Les prix sont actuellement très élevés au détail, pour les belles qualités. Les produits ordinaires se vendent encore à 12 et 15 francs le kilog.

L'élevage des porcs se ressent à nouveau de l'abondance de la production et les prix des porcelets de sept à huit semaines sont tombés en dessous de 100 francs. Dans les foires, on relève de nombreux sujets invendus, que leurs propriétaires doivent conserver. Un indice de la surproduction des porcelets nous est fourni par l'extrême abondance des « cochons de lait » vendus dans les grands magasins d'alimentation des villes importantes.

La vente des chevaux est calme en ce moment. Les achats de l'étranger et ceux de la Commission de remonte de l'armée sont rares et les acheteurs sont exigeants quant à la qualité. Les chevaux de boucherie

se vendent sur la base de 1 à 1,50 franc le kilog sur pied.

Les prix des vaches laitières se maintiennent assez bien.

La culture des céréales reste peu rémunératrice et les foins se vendent assez mal, malgré un été sec et une reprise assez sensible du commerce des tourteaux. Signalons ici que l'écart entre le prix du lait à la ferme et celui au consommateur est élevé et l'on peut croire que les petits détaillants n'ont pas un chiffre d'affaires assez important pour réduire le profit unitaire.

INDUSTRIES ALIMENTAIRES.

Ce groupe comprend des industries très diverses et pour lesquelles, dans de nombreux cas, les renseignements statistiques et descriptifs font défaut.

Une étude récente d'un nouvel indice de la consommation, dressé avec toute la rigueur scientifique désirable (1), permet dès à présent certaines conclusions intéressantes.

La guerre, et les conditions qui l'ont suivie, ont amené un recul de la consommation de pain : d'un quart environ. En un temps où la sous-alimentation n'existe plus à un degré important, cette réduction est le corollaire de l'extension de consommation constatée dans les produits plus chers. La journée de huit heures y a contribué : l'ouvrier n'emporte plus son pain en tartines, ou en emporte moins.

La consommation des raisins secs a été classée dans le groupe de la boulangerie, parce qu'ils sont surtout utilisés dans la confection des petits produits de cette industrie. La consommation a atteint son maximum en 1929. Dans le groupe de l'épicerie, il s'est produit des déplacements de consommation, constatés dès le lendemain de la guerre. Sauf pour le café, les besoins sont en augmentation. La très forte baisse des produits coloniaux a été un stimulant actif de la consommation, qui a atteint son maximum dans le cours du troisième trimestre 1931.

La consommation de fruits exotiques est plus forte après-guerre, mais elle ne prend un véritable essor qu'à partir de 1927. « Dès ce moment, le développement du commerce d'oranges, et surtout de bananes, prend un essor vraiment extraordinaire. Le commerce de ces dernières est sextuplé en quelques années. » Cet accroissement est d'autant plus significatif de ce que peuvent faire l'organisation et la réclame que ce fruit exotique n'a qu'une faible valeur nutritive et ne vaut certainement pas les pommes et autres produits de nos vergers.

Le mouvement du groupe « boissons et tabacs » est un peu différent des autres, la guerre ayant profondément modifié les courants de consommation. L'alcool recule de plus de 50 p. c., sans se relever avant 1925; la bière recule, mais se relève vite, sans qu'on atteigne toutefois les consommations antérieures. Les achats de vins sont d'abord en progrès notable : la

(1) L.-H. DUPRIEZ et M. BORBOUX : *Indices de la consommation en Belgique de 1897 à 1933*, Bulletin de l'Institut des Sciences économiques, no 1, 5e année, novembre 1933; Louvain.

reconstitution des caves, l'absence de concurrence de l'alcool distillé, l'accroissement des goûts de luxe expliquent ce progrès. Seul le tabac n'est pas fort affecté. Mais dans ces dernières années, « tandis que le mouvement de la consommation de bière et de tabac s'accroissait normalement, l'on a assisté à une recrudescence importante de la consommation d'alcool, allant parallèlement avec une restriction de la consommation de vins ».

Pour la viande, le maximum de consommation se place du quatrième trimestre de 1930 au premier trimestre de 1932, inclusivement. On a constaté également un remplacement de la viande de bœuf par celle du porc.

D'une façon générale, voici comment l'étude précitée caractérise le mouvement d'ensemble de la consommation, depuis fin 1926 : « La prospérité de 1927-1929 et la crise subséquente amènent des transformations dans le revenu national disponible et dans la répartition de celui-ci, au point de provoquer un développement exceptionnel de la consommation. Celui-ci ne se manifeste évidemment guère en boulangerie, où l'on ne dépasse pas le niveau de 1928. La consommation de viande est affectée lentement et tardivement. Ce sont les épiceries, les boissons et surtout les fruits exotiques qui profitent de l'extension des achats; ces

derniers bénéficient d'un élargissement vraiment exceptionnel du marché. On pourrait évidemment se demander si l'évolution de l'indice depuis 1928 ne dépend pas du choix des produits et s'il n'y a pas un fléchissement correspondant du côté des marchandises non recensées. » Contre cette hypothèse, l'observation prouve (voir ci-dessus *Agriculture*) que la consommation d'œufs, de beurre, de légumes et de fruits indigènes a fortement augmenté. Le contraire a dû se produire pour les pommes de terre.

« De l'examen des chiffres trimestriels, relatifs aux dernières années, il apparaît que la consommation a commencé à monter sérieusement à partir de l'été de 1928 et que l'impulsion donnée fut très puissante : l'effet n'en fut arrêté qu'au milieu de 1931, malgré toutes les répercussions de la crise sur les budgets individuels. Encore maintenant, les niveaux de consommation sont nettement supérieurs à ceux de la prospérité. » Cette constatation prouve à quel point la législation sur le chômage atténue l'effet de la crise pour les masses laborieuses. Lors des crises antérieures, la sous-alimentation était très fréquente et généralisée. Il n'en est heureusement plus ainsi.

L'étude citée fait enfin état de la baisse très profonde des prix agricoles, qui a agi favorablement sur le pouvoir d'achat réel du salaire ouvrier.

Salaires et coûts de la vie comparés : 1927-1933.

ANNÉES	Indices des salaires moyens	Indices du coût de la vie	Rapport des salaires au coût de la vie	Indices du coût de l'alimentation	Rapport des salaires à l'alimentation
(Base : décembre 1925 = 100)					
1927, décembre	141	146	97	144	98
1928, octobre	154	150	103	146	106
1929, août	179	156	115	150	119
1930, juin	187	156	120	137	137
1931, juin	171	142	120	120	143
1932, juin	155	126	123	98	158
1933, juin	—	125	—	98	—

Ces données n'ont qu'une portée très générale et ne peuvent être appliquées sans correction à des cas particuliers : chômeurs partiels ou complets, ouvriers des grandes industries exportatrices. Une minorité importante n'est pas soumise aux conclusions favorables de cette enquête-statistique qui en confirme une autre, entreprise sur des bases toutes différentes : l'enquête par budgets de famille, faite par l'Institut de Sociologie Solvay (1) et portant exclusivement sur les chômeurs assurés.

Dans les cas considérés, la diminution des ressources des familles de chômeurs atteint de 35 à 60 p. c. Or, tout au moins pendant les premières périodes de chômage, parmi les chômeurs soumis à l'enquête, il en est qui consommaient beaucoup moins de pain et de

pommes de terre qu'il était usuel en 1891 parmi les salariés occupés; par contre, il n'était presque aucun ménage qui consommait moins de viande, de lait et d'œufs; c'était fréquemment le contraire et « très souvent, la consommation était cinq fois, huit fois, dix fois plus forte dans ces ménages de chômeurs en 1932 qu'elle n'apparaît dans les budgets des travailleurs régulièrement occupés en 1891 » (2). Ce maintien satisfaisant des conditions alimentaires a été obtenu par la consommation des réserves d'épargne, par la solidarité familiale, par des économies, considérables celles-là, sur la lumière et le charbon. Le problème du logement reste aigu pour les chômeurs, bien plus que celui de l'alimentation, la substitution d'un logement à loyer plus faible à celui occupé précédemment ne pouvant pas se faire aussi aisément que les substi-

(1) G. JACQUEMENS : *Enquête sur les conditions de vie des chômeurs assurés* (avec une préface de M. E. Mahaim). Trois tomes parus. Publications de l'Institut de Sociologie Solvay. Liège, Georges Thone, 1932 et 1933.

(2) ARMAND JULIAN : *Les conditions des ouvriers en Belgique, naguère et aujourd'hui*. *Revue du Travail*, no 5, 1933, Bruxelles.

tutions en matière alimentaire. Ces quelques considérations sont fort utiles pour la compréhension des mouvements divergents entre les indices généraux de la production et ceux des industries alimentaires. Elles expliquent également comment la production agricole a pu trouver des débouchés élargis dans le pays.

Incidemment, on peut observer une fois de plus qu'après la crise, pendant la période de baisse des prix, il se produit, lentement et graduellement, un élargissement de la consommation qui est avant tout la conséquence de cette même baisse des prix : celle-ci finit, à la longue, par constituer son propre remède, lorsque les derniers ajustements se sont produits. Cette baisse des prix atténue les souffrances immédiates entraînées par le chômage et elle diminue également l'ampleur de celui-ci, en soutenant la consommation. Tout ceci, sans préjudice, rappelons-le encore, de situations individuelles très tendues tant chez les producteurs, patrons et ouvriers, que chez les intermédiaires : grossistes, courtiers et détaillants. Ce sont les difficultés que connaissent ces derniers qui les ramènent à revendiquer des moratoires de toute nature, comme les patrons et les ouvriers tendent à protéger le marché qu'ils voudraient voir réserver à la production nationale.

* * *

Les observations ci-dessus sont légèrement modifiées par les circonstances immédiates. En effet, on constate qu'en ce moment certaines industries, la brasserie, par exemple, voient à nouveau fléchir leur production.

Sucreries.

La campagne sucrière est presque terminée. Elle est achevée dans la Hesbaye et dans le pays de Tirlemont. Dans les Flandres et dans le Hainaut, elle touchait à son extrême fin lorsque sont survenus les grands froids.

D'après le bulletin n° 854 de la Raffinerie Tirlemontoise, le rendement moyen en sucre à l'hectare s'établira à 4.876 kg., soit une baisse de 6,61 p. c. par rapport à l'an dernier.

Mais, comme nous le signalons dans le chapitre de l'agriculture, les rendements sont très variables par région. C'est ainsi qu'ils ont été extrêmement bas dans les Flandres et dans le Hainaut.

Diverses causes d'ordre naturel ont contribué à cette baisse des rendements. Mais la réduction des liquidités des planteurs y est pour quelque chose : ils ont utilisé des semences douteuses et appliqué des fumures minérales incomplètes, avec excès d'engrais azotés.

Les stocks de sucres apparaissent un peu supérieurs à ceux de l'an dernier. L'exportation, qui était de 42 p. c. avant-guerre, a fléchi à 36 p. c. pour la moyenne des dix dernières années. En 1931, elle n'était que de 30 p. c.

Brasseries et malteries.

Les industries sont dans une situation moins favorable qu'il y a un an : la production n'a cessé de fléchir, en même temps que les importations de bières étrangères subissaient une régression plus forte encore.

Consommation de bière.

ANNÉES	Kilos de farine utilisée dans la fabrication	Importation de bières (hectolitres)
9 mois : 1931.....	178.277.000	159.545
1932.....	166.248.000	118.208
1933.....	157.441.000	85.188

La situation de trésorerie de certaines brasseries paraît également moins favorable. Elles ont investi, directement ou sous forme d'avances aux débiteurs, des sommes très élevées dans l'achat et l'aménagement de débits de boissons. Or, l'amortissement, à effectuer par les débiteurs, est devenu plus difficile. Il convient de constater, par contre, que certaines brasseries continuent à se développer et à prospérer.

Les malteries sont affectées par la diminution des affaires en brasserie.

Meuneries.

Affectées par la diminution de leurs exportations, les grandes meuneries ne purent travailler qu'avec une activité réduite. Dans la région de Louvain, elles travaillent à trois équipés, mais trois jours et demi par semaine seulement. En Wallonie, la concurrence de deux grands moulins a provoqué un abaissement des prix des farines, malgré un léger raffermissement des blés. On signale aussi la réapparition de la concurrence faite par les petits moulins de campagne. Par contre, les prix du son sont plus fermes, passant de 53 à 62 francs, du 1^{er} octobre au 30 novembre. Le prix de la farine 00 a fléchi de 116 à 105 francs, aux mêmes dates.

Conserveries.

La saison de mise en conserve est terminée. Cette industrie souffre des difficultés d'exportation qu'elle rencontre. Elle exportait 60 p. c. de sa production en 1913. La moyenne d'exportation pour les dix dernières années est tombée à 44 p. c. Mais cette moyenne est le résultat de pourcentages très variables, allant de 31 p. c. en 1925 à 58 p. c. en 1930.

Fabriques de tabac.

Les renseignements actuels font défaut quant aux grandes fabriques. Les petits producteurs se plaignent de leur concurrence, notamment dans la région de Grammont.

Industrie de la pêche maritime.

La quantité totale de poisson de mer vendue à la Minque d'Ostende en octobre 1933 s'est

élevée à kg. 1.808.064
En 1932, les apports étaient de 1.708.725

Une augmentation de kg. 99.339
soit 6 p. c., s'est donc produite.

La quantité vendue en novembre 1933 s'est élevée à kg. 1.797.819
En 1932, les apports étaient de 1.601.878

L'augmentation est, ce mois, de . . . kg. 195.941

Les apports de harengs interviennent dans ces chiffres :

En octobre 1933, pour kg. 252.750
En octobre 1932, pour 183.800
En novembre 1933, pour 99.050
En novembre 1932, pour 128.250

La valeur de la production vendue au cours du mois d'octobre a été de fr. 5.715.421,10, contre 5.684.413 fr. dans le mois correspondant de l'année précédente. En novembre, le produit de la vente de poisson s'est élevé à fr. 4.875.562,10, contre 5.125.036 francs dans le mois

correspondant de 1932. Il y a donc une diminution de rendement de fr. 249.473,90.

Les prix moyens s'établissent comme suit :

	1933	1932	1933	1932
	Octobre		Novembre	
	(Au kilo.)			
Pour le hareng	2,46	3,27	2,37	2,90
Pour les autres espèces	3,27	3,33	2,73	3,23

Voici le détail du produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende en octobre et novembre 1933 :

	Produits (francs)	Apports (kilos)	Produits (francs)	Apports (kilos)
	Octobre 1933		Novembre 1933	
Chalutiers à vapeur	1.507.033,30	665.489	985.050,—	428.255
Chaloupes à moteur	4.171.815,30	1.131.625	3.794.722,—	1.292.064
Divers	35.402,—	10.250	29.847,—	9.500
Poissons de provenance étrangère	1.170,50	700	65.943,10	68.000
	5.715.421,10	1.808.064	4.875.562,10	1.797.819

La campagne de pêche harenguière est actuellement terminée. Commencée fin juillet, elle fut pratiquée par une vingtaine de bateaux. Le produit de la vente des 2.041.500 kg. de harengs débarqués au port au cours de ces quatre mois s'élève à 2.705.149 francs. Dans cette production, 1.984.700 kg. proviennent des « Smalls », 55.700 kg. du « Klondyke » et 1.100 kg. des « Fladen ».

La statistique de cette pêche au cours des huit dernières années s'établit comme suit :

ANNÉES	Apports (kilos)	Produits (francs)	Prix moyens au kilo (francs)
1926	739.365	2.544.228,50	3,44
1927	841.720	3.003.231,50	3,57
1928	944.020	3.070.075,—	3,25
1929	824.615	2.082.733,—	2,52
1930	623.205	1.747.848,—	2,80
1931	883.905	1.821.638,50	2,06
1932	800.850	1.905.916,—	2,37
1933	2.041.500	2.705.149,—	1,33

La pêche de l'esprot a commencé à la mi-novembre. Ce poisson est jusqu'à présent très rare et son prix se maintient élevé. Les quantités d'esprot sont insuffisantes, au point que les saurisséries sont obligées d'en importer de grandes quantités d'Angleterre.

* * *

La liquidation des surcapitalisations antérieures dans l'industrie de la pêche maritime et dans les acti-

vités dérivées se poursuit, malgré une exploitation économique plus favorable des unités.

Les chalutiers en surnombre trouvent difficilement preneurs; ces derniers peuvent d'ailleurs acquérir les unités ainsi vendues à un prix qui doit en rétablir la rentabilité. Citons deux exemples.

Au cours du mois d'octobre a été vendu à Ostende par autorité de justice, à la requête des créanciers, un chalutier en acier jaugeant net 26,80/100 tonneaux de mer, propulsé par moteur de 100 HP. Cette unité a été adjugée sur enchères publiques au prix principal de 50.000 francs. Elle avait coûté 700.000 francs en 1924.

Un autre chalutier, en acier, jaugeant net 55,72/100 tonneaux de mer, propulsé par moteur à mazout de 240 HP., a été adjugé sur enchères publiques, au prix principal de 90.000 francs. Le vendeur l'avait acquis en février 1930 moyennant le prix de 650.000 francs. Il l'avait hypothéqué pour 418.000 francs.

Mais cet aspect du problème est différent de l'exploitation proprement dite, qui permet de constater que les quantités offertes ont considérablement augmenté et que le volume des affaires a fait de même.

Une société de traitement des sous-produits de la pêche, fabrication des farines et des huiles de poisson, accuse dans son dernier bilan une perte totale de 304.000 francs pour un capital de 2.750.000 francs.

Deux autres fabriques de conserves clôturent l'année sans gain ni perte, mais l'une d'entre elles a remanié son capital au cours de l'exercice.

GRANDS MAGASINS ET COMMERCE DE DETAIL.

Depuis quelques mois, les magasins dits « à prix unique » et qui ne sont que des modalités des grands magasins, auxquels ils sont le plus souvent rattachés par une direction commune et par la subordination financière, se sont multipliés à Bruxelles et essaiment en province, dans les grandes villes.

Si l'on peut considérer que ces nouveaux magasins sont le fruit d'une évolution naturelle du commerce de détail vers la concentration, il importe de distinguer aussi ce qu'ils doivent à la crise.

En effet, ces magasins nouveaux se spécialisent dans la vente en masse d'articles à très bon marché. Ils s'adjoignent également des restaurants économiques qui répondent aux besoins des employés des grandes entreprises.

Ces magasins ont été prompts à saisir l'occasion que leur offrait la réduction relative du pouvoir d'achat de certaines classes sociales, que des raisons psychologiques amènent à économiser plutôt sur les prix et la qualité que sur la consommation elle-même; en outre, la rationalisation des méthodes commerciales leur permet de tirer le maximum d'avantages de la dépression industrielle, qui pousse les fabricants à accepter des commandes importantes, même si la marge de profit est insignifiante. Nous en citons par ailleurs un exemple en ce qui concerne la faïencerie.

A Louvain, deux magasins de ce genre sont déjà ouverts. A Liège, on vient d'en inaugurer un. A Namur, il n'existe pas encore de magasin « à prix unique », mais les succursales des grands magasins bruxellois y déploient une activité croissante.

La création de ces magasins, ainsi que leurs progrès, soulèvent une vive opposition de la part des grossistes et des détaillants isolés; cette opposition est, on le sait, généralisée en Allemagne, en Suisse et en France. Elle n'existe pas en Angleterre, où le grand magasin est plus ancien, mais cependant plus puissant.

Sans négliger les conséquences sociales de cette concurrence nouvelle, il importe cependant de considérer le rôle qu'elle joue, à la fois : dans l'abaissement des prix de détail, dans le maintien du niveau de vie des salariés dont les traitements ont été diminués, dans l'expansion du marché, par la création de besoins nouveaux chez les acheteurs marginaux.

L'achat et l'usage de produits peu solides et bon marché ne constituent évidemment pas pour les petits consommateurs la formule la plus économique et la plus rationnelle; il n'en est pas moins vrai qu'ils permettent de satisfaire des besoins qui, autrement, se retireraient du marché, sans profit pour personne. Il n'y a d'ailleurs pas que les nouveaux types de maga-

sins pour se livrer à la vente de ce genre d'articles. Et graduellement, le public est bien assez intelligent pour apprécier son intérêt.

On ne voit d'ailleurs pas bien comment pourrait être entravé ce mouvement de rationalisation et de concentration de la vente au détail, sauf par des mesures d'exception dont les dangers apparaissent tout autant que les avantages assez illusoire.

Par contre, on doit constater que, pendant trop longtemps, beaucoup de prix de détail n'ont pas suivi la baisse des prix de gros. En agissant ainsi, les détaillants ont appelé la nouvelle concurrence, dont ils se plaignent.

* * *

Le commerce de l'alimentation ne souffre pas de la crise autant que les autres, mais il est affecté par des déplacements portant sur la nature des objets consommés. La forte baisse des aliments a agi comme un stimulant spécial.

Les ventes des magasins à succursales sont égales et celles des coopératives supérieures à celles de l'été 1932, en ce qui concerne les valeurs; en quantité, il y a donc progrès.

En fait de chaussures et vêtements, la situation est moins favorable, mais les ventes des grands magasins sont en léger progrès, celles des coopératives en léger recul sur l'été précédent.

La période des transformations et améliorations des locaux à usage commercial n'est pas terminée, même si l'on néglige l'activité des grands magasins dans ce domaine.

Certes, la mode des transformations est ralentie et nombre de magasins sont à louer, même dans le centre des grandes villes. Mais on constate encore que d'assez nombreux immeubles sont livrés aux décorateurs et que les quartiers excentriques eux-mêmes suivent lentement le mouvement.

Sous l'impulsion de la concurrence des grands magasins, sous l'influence d'une esthétique immobilière et décorative nouvelle, grâce aussi à la croyance assez exagérée à la persistance de la prospérité, les magasins de détail ont, en général, amélioré leurs installations. Il est regrettable, mais inévitable, que la charge financière de ces améliorations paraisse plus lourde, alors que les bénéfices unitaires sont en diminution et que, pour certains commerces, notamment ceux de luxe : bijouterie, commerce d'objets d'art, d'ameublement de choix, le chiffre d'affaires est très réduit. Nous signalons plus haut les conséquences d'exagérations analogues, en ce qui concerne les transformations de débits de boisson à l'aide de capitaux trop libéralement empruntés. Les imprudences se paient!

CHRONIQUE

La politique du blé. — D'après les estimations actuellement connues, la production de blé peut, pour 1933, s'évaluer comme suit :

Europe (non compris la Russie)	1.685 millions de bushels.	
Amérique du Nord	798	—
Amérique du Sud	268	—
Asie (non compris la Chine, la Perse, la Turquie et l'Irak)	415	—
Afrique	114	—
Australie	175	—

Cette récolte est sensiblement déficitaire pour les Etats-Unis où il est estimé que la consommation locale exige 625 millions de bushels, tandis que la récolte n'en donnera que 515.

Si l'on met en rapport ces chiffres avec la consommation mondiale, il en résulte que le monde pourrait consommer toute la production de 1933 et prendre encore 100 millions de bushels sur les stocks accumulés aux Etats-Unis et au Canada. Il n'y aurait donc aucune raison pour que, dans ces termes, le blé n'atteignît pas un prix normal correspondant au prix d'avant-guerre. Mais les mesures de protection et de contingentement adoptées dans la plupart des pays européens ont produit deux conséquences qui empêchent ce redressement naturel : d'une part, la production de ces pays a été forcée, ce qui, s'ajoutant à l'excellence de la récolte, a donné le chiffre record ci-dessus; d'autre part, les marchés dans lesquels peuvent se placer les excédents de production des pays d'outre-mer et des Balkans se trouvent artificiellement restreints. Ces deux facteurs, dus à une fâcheuse politique de nationalisme économique, amènent la baisse actuelle.

La convention de Londres, du 25 août, tendant à la restriction de l'emblavement dans les pays producteurs, se trouve pratiquement sans effet, car en raison des baisses des prix mondiaux les engagements pris par les pays importateurs d'entr'ouvrir leurs frontières n'agissent pas. Ces engagements, en effet, ne valent qu'à partir d'un prix qui n'a pas été atteint.

On se trouve ici devant un frappant exemple du caractère faux et malsain de la politique suivie en matière de céréales et pour bien d'autres articles. Au

lieu d'amener une normalisation de la production et des prix, elle provoque la baisse et au lieu de favoriser les cultures par les pays qui peuvent produire au meilleur marché, elle rend le pain cher dans les pays les plus durement atteints par la crise.

Il ne s'agit nullement ici d'un échec du régime individualiste ou capitaliste de concurrence, mais d'erreurs manifestes commises par les gouvernements et parlements précisément à l'encontre des principes libéraux et dans le sens d'une économie dirigée.

Les charges d'agent de change à la Bourse de New-York. — Nous donnons ci-dessous les variations des prix des charges d'agent de change à la Bourse de New-York : on sait, en effet, que celles-ci se transmettent moyennant le paiement de droits très élevés dont les fluctuations constituent un indice de l'activité boursière du pays.

ANNÉES	Montant du droit
	<i>(En dollars)</i>
1827	100
1862	3.000
1882	32.000
1893 (1)	15.000
1901	80.000
1906	95.000
1907 (1)	51.000
1910	78.000
1913 (2)	45.000
1919	85.000
1920	110.000
1921 (3) (1)	97.000
1927 mai	217.000
1927 juin	220.000
1928 janvier (4)	620.000
1929 mai (4)	419.000
1929 juillet (4)	395.000
1930 mai (4)	478.000
1930 juillet (4)	400.000
1931 février (4)	275.000
1932 mars (4)	140.000
1932 août (4)	150.000
1932 septembre (4)	175.000
1933 décembre (4)	125.000

(1) Année de crise.

(2) Projet non mis à exécution de réglementation du marché.

(3) Pour les premières années, jusqu'en 1921, ces données sont empruntées à M. le professeur Chlepner.

(4) Suivant l'Agence économique et financière.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES.

L'approche de l'échéance de fin d'année reste jusqu'ici sans influence sur l'activité de notre marché, au comptant comme à terme. Rarement quinzaine fut aussi paisible que celle qui s'achève. Ni dans le groupe des devises anglo-saxonnes et de celles qui évoluent dans leur orbite, ni pour les devises-or, on n'a enregistré des échanges animés.

La livre sterling valait il y a deux semaines 23,56. Elle cote maintenant 23,57 7/8. Elle a glissé un moment jusqu'à 23,43; au plus haut, elle n'a pas dépassé 23,58. D'une quinzaine à l'autre, le dollar a décrit une courbe presque parallèle. Il se trouve aujourd'hui aux environs de 4,64, venant de 4,62 1/2, après avoir frôlé aux extrêmes 4,54 7/8 et 4,65 1/2. Le cours de l'or sur le marché de New-York est pratiquement inchangé : la Reconstruction Finance Corporation paie depuis le 18 décembre l'once d'or fin \$ 34,06 au lieu de 34,01, prix fixé le 1^{er} décembre. A 34,06, la parité vis-à-vis du belga ressort à 4,36 1/2, cours par conséquent inférieur de près de 0,28 de belga à celui pratiqué sur le marché des changes.

Le franc français a, au milieu de la quinzaine, progressé de 28,15 7/8 à 28,20 1/8; il est revenu ensuite à 28,17, a franchi à nouveau quelques jours après le cours de 28,20, puis est revenu légèrement en arrière. Le change sur la Suisse a fléchi de 139,35 à 139,04. Le florin est également en recul. Il s'est replié d'une quinzaine à l'autre de 289,48 à 289,18, après avoir touché entre ces deux cours 288,85. Le marché de la devise allemande resta en suspens, il y a quelques jours, lorsqu'il fut question à Berlin de ne plus autoriser l'arbitrage en mark d'une place étrangère à l'autre. Il retrouva son activité coutumière dès que l'on sut que les transactions restaient libres. Le cours rétrograda à ce moment de 171,60 à 171,46, mais revint presque aussitôt à son point de départ. Le change italien s'est détaché par petites étapes du niveau de 37,95 qu'il avait atteint à la fin de la quinzaine passée et s'est fixé autour de 37,70. Le zloty, ramené de 80,87 1/2 à 80,70 pendant la première décade du mois a, peu de temps après, nettement réagi. Il se trouve à l'heure actuelle au delà de 80,90. La couronne tchécoslovaque a progressé de 21,38 à 21,47 1/2. Le change sur Madrid, après une courte période d'hésitation autour du niveau de 58,65, s'est avancé jusqu'à 59,10. Le Stockholm vaut 121,55 et le Copenhague 105,40 contre respectivement 121,40 et 105,15 il y a quinze jours. Se détachant de ses deux voisines, la couronne norvégienne a rétrogradé de 119,30 à 118,50. Le dollar canadien à 4,65, cours enregistré pendant la dernière séance de Bourse, est au même point qu'il y a deux semaines.

A terme, le déport du franc français pour un trimestre, après s'être effrité de 0,13 à 0,065 de belga, est revenu ces jours-ci à 0,08 de belga. Le dollar à trois mois vaut en ce moment 0,065 de belga de moins qu'au comptant. La livre sterling, pour une même période, fait prime de 0,025 environ. Le report du florin s'est élargi de 0,20 à 0,40 de belga pour 100 florins,

Sur le marché de l'argent, on remarque un léger relèvement, de 2 1/8 à 2 3/8, du taux de l'escompte hors banque, dû au fait que les acheteurs habituels s'abstiennent afin de franchir la fin de l'année avec de larges disponibilités. Par contre, l'argent est toujours offert au jour le jour à moins de 1 p. c.

Le 23 décembre 1933.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

La quinzaine écoulée n'a guère apporté de modification à l'allure du marché du comptant qui demeure sans affaires.

Ci-après le tableau comparatif des cours pratiqués les 19 et 4 décembre.

Aux rentes : 3 p. c. Dette Belge 1^{re} série, 68,50-66,50; 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 65,75-65,75; 5 p. c. Restauration Nationale, 85,90-84,50; 5 p. c. Intérieur à prime, 90,80-91,50; 5 p. c. Dette Belge 1925, 77,50-76,75; 6 p. c. Consolidé 1921, 92,75-88,25; 5 p. c. Emprunt Belge à lots 1932, 500-499; 5 p. c. Emprunt Belge à lots 1933, 960-950; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants pour la Réparation des Dommages de Guerre, 92,50-88; 6 p. c. Habitations à bon marché, 88,50-87; 4 p. c. Dommages de Guerre 1921, 174-171,50; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 221,50-221; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 480,50-480.

Aux assurances et banques : Assurances Générales sur la Vie, 6250-6450; Banque d'Anvers, 1995-2145; Banque Belge pour l'Etranger, 502,50-557,50; Banque de Bruxelles, 510-515; Banque Nationale de Belgique, 1960-1990; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 2525-2500; Société Nationale de Crédit à l'Industrie, 642,50-662,50; part sociale Société Belge de Banque, 1215-1210; part de réserve Société Générale de Belgique, 4100-4100.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 13750-14000; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 4240-4400; Immobilière Bruxelloise, 3850-4000.

Aux chemins de fer et canaux : Société Nationale des Chemins de fer belges, 437-436,50; action de capital Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, 325-340; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 637,50-595; action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 4850-4900; part de fondateur Congo, 2150-1995; 10^e action de jouissance Tournai-Jurbise, 2460-2475; action de jouissance Welkenraedt, 14625-14650.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux : action de capital Bruxellois, 2040-2100; action de dividende idem, 6100-6150; 1/20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 131-164; part sociale Le Caire, 482,50-485; action de dividende Pays de Charleroi, 970-997,50; 100^e part de fondateur Rosario, 73-83.

Aux tramways et électricité (trusts) : part sociale Bangkok, 437,50-495; part sociale Chemins de fer et

Entreprises, 855-852,50; 10^e part de fondateur Electrafina, 632,50-652,50; action de capital Electrobél, 2200-2275; part de fondateur Electrorail, 4250-4360; action privilégiée Sidro, 430-427,50; action ordinaire Sofina, 7100-7700.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action de jouissance Compagnie Electrique Anversoise, 3770-3750; 10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 2880-3000; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 11175-11250; part de fondateur Electricité de la Dendre, 3660-3700; 10^e part de fondateur Electricité de l'Est de la Belgique, 6750-6775; 10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 8325-8150; 10^e part de fondateur Electricité de l'Ouest de la Belgique, 3550-3500; part de fondateur Electricité du Pays de Liège, 4400-4425; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 7600-7675; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10750-10450.

Aux **industries métallurgiques** : Baume et Marpent, 3950-4010; action de capital Fabrique de fer de Charleroi, 640-675; Forges de Clabecq, 17500-17750; Cockerill, 680-670; Espérance-Longdoz, 1900-1950; Ougrée-Marihaye, 990-940; Providence, 7500-6950; Sambre-et-Moselle, 1150-1015; Thy-le-Château, 2175-2200.

Aux **charbonnages** : Bonne-Espérance et Batterie : 1850-1785; Bonnier, 4250-4195; Centre de Jumet, 3025-3100; Gouffre, 11700-11900; Maurage, 5675-5775; Noël-Sart-Culpart, 6900-7100; Nord de Gilly, 6600-6400; Sacré-Madame, 1885-2130; Tamines, 3325-3135; Wérister, 2760-2840; Willem-Sophia, 3000-3090.

Aux **zincs, plombs et mines** : part sociale Overpelt-Lommel, 345-365; part sociale Prayon, 865-885; 10^e action Vieille-Montagne se répète à 1955.

Aux **glaceries** : Auvelais, 13350-13300; Moustier-sur-Sambre, 13775-14475; Saint-Roch, 15000-15050.

Aux **industries de la construction** : Carrières de Porphyre de Quenast, 880-997,50; Carrières Unies de Porphyre, 3250-3210; part de fondateur Merbes-Sprimont, 1120-1120.

Aux **industries textiles et soieries** : action de dividende Etablissements Américains Gratry se répète à 1500; 10^e action ordinaire Soie de Tubize, 275-267,50; Tresses et Lacets Torley, 885-895.

Aux **produits chimiques** : part de fondateur Indus-

tries Chimiques, 995-1055; Laekhen, 1055-1060; action privilégiée Wilsele, 975-960.

Aux **valeurs coloniales** : part de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 2850-3030; Ciments du Katanga, 875-975; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 1515-1560; action privilégiée Katanga, 21025-22525; action ordinaire idem, 19700-20900; 100^e part de fondateur Minière des Grands Lacs, 1035-1060; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3100-3045.

Aux **alimentation** : Moulins La Royale, 2885-3200; action de capital Moulins Rypens, 1950-2035; action de dividende idem, 2225-2125; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 6825-6850.

Aux **brasseries** : part sociale Haecht, 1540-1550; Ixelles, 4200-4115; Koekelberg, 2640-2645.

Aux **industries diverses** : part de fondateur Etablissements André De Vriendt, 850-900; 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 1540-1575; part sociale Englebert, 2055-2200; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 3700-3750.

Aux **actions étrangères** : action ordinaire Barcelona Traction, 400-390; action ordinaire Brazilian Traction, 262,50-256; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 169,50-156; Cairo Electric Railways, 1840-1845; Madriena de Tronvias, 1460-1485; Sévillane d'Electricité, 1102,50-1107,50; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 1660-1715; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 14450-14650; part bénéficiaire Electricité de Paris, 20775-20025; action de jouissance Société Franco-Belge de Matériel de Chemin de fer, 1900-1990; part bénéficiaire Parisienne, 2505-2550; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 3800-3875; part de fondateur Mopoli, 5020-5075; action ordinaire Royal Dutch, 25400-26000; part sociale Arbed, 3475-3150.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 2050-2060; Barcelona Traction, 401,25-395; Brazilian Traction, 263,75-255; Héliopolis, 1345-1325; Métropolitain de Paris, 1740-1750; Minière des Grands Lacs, 1040-1065; Pétofina, 567,50-565; Royal Dutch, 2540-2605; Securities, 168,50-155,50; Transports, Electricité et Gaz, 590-645; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 3120-3090.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »		Taux des reports (1)	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avancés sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en compensation	marché	sur valeurs au comptant	sur valeurs à terme
6 décembre 1933.....	3,50	4,—	4,—	2,0625	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
7 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,0625	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
8 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,1875	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
9 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,1875	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
11 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,1875	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
12 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,125	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
13 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,125	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
14 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,25	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
15 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,125	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
16 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,125	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
18 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,25	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
19 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,25	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—
20 — — — — —	3,50	4,—	4,—	2,375	2,875	0,75	0,75	6,50	6,—

(1) Taux de la Caisse Générale de Reports et de Dépôts.

II. — Taux des dépôts en banque.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinz. ou à 15 jours de préavis	Compte de dépôts à :					Caisse Gén. d'Épargne et de Retraite	
			1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans et plus	jusque 20.000 francs (1)	au delà de 20.000 fr.
A. — Au 20 décembre 1933 :									
Société Générale	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,—	2,35	—	2,50	2,75	—	—	—	—
Algemeene Bankvereniging	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Belge de Banque	1,—	2,30	2,40	2,50	2,75	—	—	—	—
Société Nation. de Crédit à l'Ind.	—	—	—	3,—	3,25	3,75	4,—	—	—
Caisse Gén. d'Épargne et de Retr.	—	—	—	—	—	—	—	3,—	2,—
B. — Les derniers mois :									
1931	1,—	(*) 2,11	(**) 2,20	(**) 2,30	(**) 2,30	(***) 3,10	(***) 3,35	3,—	2,—
1932	1,—	2,30	2,35	2,45	2,65	3,65	3,90	3,—	2,—
1932 Septembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,37	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Décembre	1,—	2,34	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
1933 Janvier	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Février	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mars	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Avril	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Mai	1,—	2,32	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juin	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Juillet	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Août	1,—	2,33	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Septembre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Octobre	1,—	2,35	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—
Novembre	1,—	2,36	2,40	2,50	2,75	3,75	4,—	3,—	2,—

(*) Taux du compte de quinzaine à la Caisse Générale de Reports et de Dépôts (deuxième quinzaine du mois).
 (**) Moyenne des taux appliqués dans les cinq premières banques mentionnées ci-dessus.
 (***) Moyenne des taux appliqués à la Société Nationale de Crédit à l'Industrie.
 (1) Suivant décision de la Caisse d'Épargne du 17 novembre 1932, les intérêts pour l'année 1932 ont été relevés de deux-dixièmes, pour la partie des dépôts n'excédant pas 20.000 francs.

MARCHE DES CHANGES A BRUXELLES

I. — Cours quotidiens.

DATES	LONDRES	PARIS	NEW-YORK (câble)	AMSTERDAM	GENÈVE	MADRID	ITALIE	STOCKHOLM	OSLO	COPENHAGUE	PRAGUE	MONTREAL	BERLIN	VARSOVIE
	1 £ = 35 belgas	100 fr. = 28,1773 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 fl. = 289,086 b.	100 fr. = 138,77 b.	100 P. = 139,77 b.	100 liras = 37,852 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 cr. = 192,736 b.	100 Kr. = 21,3086 b.	100 Kc. = 21,3086 b.	1 \$ = 7,19193 b.	100 M. = 171,321 b.	100 zl. = 80,68 b.
6 décemb. 1933	23,41	28,1625	4,52125	289,43	139,36	58,85	37,90	120,75	117,50	104,525	21,40	4,62	171,60	80,70
7 —	23,56	28,15875	4,625	289,48	139,35	58,875	37,95	121,40	118,30	105,15	21,38	4,65	171,57	80,875
8 —	23,43	28,175	4,565	289,51	139,44	58,90	37,94	120,975	118,—	104,775	21,40	4,62	171,65	80,775
11 —	23,43	28,18	4,54875	289,33	139,30	58,65	37,90	120,85	117,75	104,70	21,41	4,60	171,52	80,80
12 —	23,5175	28,1725	4,61	289,29	139,23	58,79	37,80	121,225	118,—	105,—	21,38	4,65	171,62	80,70
13 —	23,575	28,165	4,65375	289,19	139,20	58,75	37,84	121,675	118,55	105,40	21,38	4,67	171,60	80,75
14 —	23,535	28,19	4,655	289,29	139,45	58,85	37,68	121,40	118,30	105,19	21,36	4,64	171,60	80,80
15 —	23,50	28,20125	4,56375	289,35	139,29	58,89	37,72	121,30	118,20	105,075	21,40	4,63	171,60	80,80
18 —	23,45	28,17	4,565	289,17	139,10	58,83	37,74	121,10	117,80	104,90	21,40	4,62	171,46	80,80
19 —	23,46	28,1825	4,555	289,07	139,09	58,875	37,74	121,10	117,95	104,85	21,40	4,61	171,55	80,875
20 —	23,53875	28,19	4,59125	288,85	139,07	58,875	37,76	121,55	118,30	105,20	21,40	4,62	171,47	80,90

N.-B. — En raison des dispositions prises en matière de devises en Autriche, en Hongrie et en Lettonie, la cotation des changes sur ces pays est suspendue à la Bourse de Bruxelles.

II. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS		
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	
<i>à 1 mois :</i>									
6 décembre 1933	R 0,015	R 0,020	D 0,040	D 0,030	D 0,030	D 0,025	R 0,15	R 0,30	
7 —	R 0,015	R 0,018	D 0,040	D 0,030	D 0,024	D 0,020	R 0,15	R 0,30	
8 —	R 0,010	R 0,015	D 0,050	D 0,045	D 0,024	D 0,020	R 0,10	R 0,20	
9 —	R 0,015	R 0,020	D 0,045	D 0,035	D 0,024	D 0,020	R 0,05	R 0,15	
11 —	R 0,016	R 0,020	D 0,035	D 0,028	D 0,020	D 0,016	R 0,05	R 0,15	
12 —	R 0,020	R 0,022	D 0,034	D 0,030	D 0,018	D 0,014	R 0,05	R 0,15	
13 —	R 0,016	R 0,020	—	D 0,030	D 0,022	—	R 0,05	—	
14 —	R 0,014	R 0,020	D 0,025	D 0,020	D 0,020	D 0,016	R 0,05	R 0,20	
15 —	R 0,010	R 0,013	D 0,030	D 0,024	D 0,026	D 0,022	R 0,05	R 0,15	
16 —	—	R 0,010	D 0,030	—	D 0,028	D 0,025	—	R 0,10	
18 —	R 0,010	R 0,012	D 0,030	D 0,026	D 0,026	D 0,022	R 0,10	R 0,20	
19 —	R 0,010	R 0,013	D 0,0325	D 0,028	D 0,026	D 0,022	R 0,10	R 0,20	
20 —	R 0,007	R 0,010	D 0,050	D 0,038	D 0,026	D 0,022	R 0,10	R 0,20	
<i>à 3 mois :</i>									
6 décembre 1933	R 0,040	R 0,045	D 0,100	D 0,090	D 0,060	D 0,050	R 0,20	R 0,35	
7 —	R 0,045	R 0,050	D 0,080	D 0,075	D 0,050	D 0,044	R 0,30	R 0,40	
8 —	R 0,035	R 0,040	D 0,090	D 0,080	D 0,060	D 0,054	R 0,30	R 0,50	
9 —	R 0,030	R 0,035	D 0,100	D 0,090	D 0,056	D 0,052	R 0,20	R 0,35	
11 —	R 0,0425	R 0,045	D 0,070	D 0,060	D 0,054	D 0,046	R 0,15	R 0,30	
12 —	R 0,0425	R 0,045	D 0,070	D 0,0625	D 0,052	D 0,046	R 0,30	R 0,40	
13 —	R 0,030	R 0,035	D 0,090	D 0,080	D 0,050	D 0,048	R 0,30	—	
14 —	R 0,028	R 0,032	D 0,065	D 0,060	D 0,058	D 0,050	R 0,20	R 0,30	
15 —	R 0,020	R 0,025	D 0,065	D 0,060	D 0,054	D 0,050	R 0,20	R 0,30	
16 —	R 0,020	R 0,024	—	D 0,065	D 0,060	D 0,054	—	R 0,30	
18 —	R 0,025	R 0,0275	D 0,075	D 0,070	D 0,058	D 0,054	R 0,15	R 0,30	
19 —	R 0,025	R 0,030	D 0,074	D 0,070	D 0,066	D 0,062	R 0,275	R 0,35	
20 —	R 0,0125	R 0,0175	D 0,0875	D 0,080	D 0,067	D 0,064	R 0,40	R 0,55	
<i>Moyenne des cotations antérieures (à 3 mois) :</i>									
1931	D 0,0990	D 0,1035	R 0,1823	R 0,0174	D 0,0165	D 0,0143	D 0,6177	D 1,0217	
1932	R 0,0917	R 0,0948	R 0,1239	R 0,1308	R 0,0027	R 0,0076	R 0,6460	R 0,8430	
1932	Septembre	R 0,2460	R 0,2540	R 0,2420	R 0,2630	R 0,0510	R 0,0630	R 2,4400	R 2,7800
	Octobre	R 0,1111	R 0,1240	R 0,1460	R 0,1590	R 0,0272	R 0,0320	R 1,5400	R 1,8400
	Novembre	R 0,1723	R 0,1817	R 0,2049	R 0,2164	R 0,0409	R 0,0452	R 2,0225	R 2,2780
	Décembre	R 0,2336	R 0,2440	R 0,2676	R 0,2783	R 0,0575	R 0,0623	R 2,8000	R 3,1080
1933	Janvier	R 0,1072	R 0,1142	R 0,0785	R 0,0871	R 0,0111	R 0,0142	R 1,2880	R 1,5610
	Février	R 0,0748	R 0,0805	R 0,0017	R 0,0086	D 0,0150	D 0,0140	R 0,9708	R 1,1477
	Mars	R 0,0496	R 0,0559	D 0,0441	D 0,0358	D 0,0885	D 0,0667	D 0,3923	D 0,2604
	Avril	R 0,0247	R 0,0323	D 0,0474	D 0,0386	D 0,0894	D 0,0794	D 0,6864	D 0,3917
	Mai	R 0,0356	R 0,0430	D 0,0435	D 0,0152	D 0,0515	D 0,0445	D 3,8130	D 3,2640
	Juin	R 0,0323	R 0,0365	R 0,0080	R 0,0120	D 0,0435	D 0,0350	D 3,9200	D 3,3956
	Juillet	R 0,0058	R 0,0132	R 0,0161	R 0,0242	D 0,0315	D 0,0258	D 4,8950	D 4,4310
	Août	D 0,0014	R 0,0024	R 0,0166	R 0,0215	D 0,0440	D 0,0422	D 1,6350	D 1,3620
	Septembre	R 0,0081	R 0,0108	R 0,0039	R 0,0075	D 0,0515	D 0,0472	D 1,1360	D 0,8875
	Octobre	R 0,0170	R 0,0214	D 0,0134	D 0,0088	D 0,0477	D 0,0429	D 0,3308	D 0,1947
	Novembre	R 0,0223	R 0,0253	D 0,1442	D 0,1269	D 0,0602	D 0,0545	D 0,1250	R 0,0100

INDICES DES PRIX.

DATES	INDICES SIMPLES DES PRIX DE DÉTAIL EN BELGIQUE (1) (Base : avril 1914, indice 100)						INDICES DU COUT DE LA VIE EN BELGIQUE 3 ^e CATÉGORIE (Base : 1921, ind. 100)		
	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume		Alimentation	Ensemble	
					en fr.-nouv.	en fr.-or (2)			
1931	plus haut	871	893	817	823	846	122	197	217
	plus bas	793	802	734	736	764	110	162	192
	moyenne	824	836	768	774	798	115	177	203
1932	plus haut	784	788	722	720	752	108	163	190
	plus bas	740	740	681	675	706	102	144	178
	moyenne	754	755	692	691	720	104	151	183
1932	Septembre	755	749	691	685	713	103	153	183
	Octobre	757	756	691	693	720	104	159	187
	Novembre	759	758	691	701	726	105	163	190
	Décembre	754	756	688	700	722	104	160	188
1933	Janvier	758	757	693	704	724	104	157	186
	Février	756	755	695	705	722	104	159	187
	Mars	745	747	682	703	715	103	153	183
	Avril	741	740	680	695	709	102	150	180
	Mai	736	731	670	692	701	101	144	177
	Juin	732	729	669	687	697	100	145	177
	Juillet	728	728	671	683	695	100	145	177
	Août	735	730	672	686	698	101	148	179
	Septembre	739	733	678	688	701	101	153	182
	Octobre	738	733	675	692	701	101	156	183
	Novembre	737	736	672	692	702	101	156	183
	Décembre	737	736	668	689	700	101		

DATES	INDICES DES PRIX DE GROS							
	Belgique (Ministère de l'Industrie et du Travail) Base : avril 1914	Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Alllemagne (Statistisches Reichsamts) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (3)	France (Statistique Générale de la France) Base:juil.1914	Pays-Bas (Bur. central de Statistique) Base : 1913		
	fr.-nouveaux	francs-or (2)						
1931	plus haut	661	95	107	115	78	494	105
	plus bas	573	83	99	104	69	413	85
	moyenne	626	90	104	111	73	462	97
1932	plus haut	557	80	106	100	67	427	84
	plus bas	512	74	98	92	63	390	75
	moyenne	532	77	102	96	65	407	79
1932	Septembre	533	77	102	95	65	397	76
	Octobre	529	76	101	94	64	392	77
	Novembre	525	76	101	94	64	391	77
	Décembre	522	75	101	92	63	390	76
1933	Janvier	521	75	100	91	61	390	75
	Février	512	74	99	91	60	390	74
	Mars	504	73	98	91	60	385	72
	Avril	501	72	97	91	60	384	71
	Mai	502	72	99	92	63	382	72
	Juin	507	73	102	93	65	396	73
	Juillet	506	73	102	94	69	397	73
	Août	501	72	102	94	69	394	73
	Septembre	496	71	103	95	71	386	75
	Octobre	489	70	103	96		384	75
	Novembre	485	70					

(1) Indice au 15 de chaque mois.
 (2) Sur la base du taux de stabilisation.
 (3) Nouvel indice pour 784 produits.

LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

INDICES DES CHIFFRES D'AFFAIRES														CONSOMMATION DE TABAC						
Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100.														(fabrication et importation).						
PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux						PÉRIODES	Ciga-res	Ciga-rillos	Ciga-rettes	Tabacs à fumer, priser et mâcher (tonnes)	
	Vêtements	Ameublement	Articles de ménage et divers				Alimentation			Boulangerie	Alimentation		Vêtements	(millions de pièces)						
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Décembre	105	99	136	148	208	230	135	123	59	57	132	139	144	138	Année 1931	275	335	6.839	12.691	
	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	1932	1933	Année 1932	228	321	5.982	12.703	
Janvier	78	70	104	97	121	108	117	120	55	58	120	132	145	135	1931 1 ^{er} trimestre ..	67	74	1.558	2.969	
Février	73	64	90	86	123	133	110	98	55	53	114	113	118	111	2 ^e trimestre ...	66	80	2.029	3.087	
Mars	101	103	101	105	120	124	120	114	56	60	119	118	149	136	3 ^e trimestre ...	68	90	1.931	3.087	
Avril	109	107	101	98	114	111	114	117	58	55	116	118	139	145	1932 1 ^{er} trimestre ...	58	82	1.249	2.969	
Mai	105	103	91	100	109	111	112	118	55	58	109	120	131	128	2 ^e trimestre ...	49	70	1.649	3.194	
Juin	110	100	114	110	143	161	111	116	56	57	110	119	119	112	3 ^e trimestre ...	51	81	1.710	3.216	
Juillet	68	64	74	80	120	81	119	119	54	58	113	122	107	100	1933 1 ^{er} trimestre ...	70	88	1.374	3.323	
Août	59	55	72	78	109	107	117	117	51	57	107	117	92	96	2 ^e trimestre ...	68	91	1.425	3.429	
Septembre	86	73	101	97	125	117	117	117	55	58	112	117	122	108	3 ^e trimestre ...	43	73	1.342	2.714	
Octobre	109	(1) 96	102	(1) 107	117	(1) 104	118	(1) 111	59	58	122	120	142	145		42	89	1.440	3.161	
Novembre	79	(1) 72	88	(1) 90	156	(1) 153	117	(1) 124	57		115		127							

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)		Chevaux		Veaux		Porcs, porcelets		Moutons, agneaux, chèvres	
	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)	Ancienne statistique (6 abattoirs)	Nouvelle statistique (13 abattoirs)
	(Nombre des bêtes abattues)									
1931 Moyenne mensuelle	8.578	10.636	809	862	9.385	11.636	22.863	27.837	6.010	6.546
1932 Moyenne mensuelle	11.938	14.589	792	833	10.430	13.062	20.081	24.926	5.039	5.594
1932 Septembre	13.455	143.214 (*)	910	7.664 (*)	10.314	134.028 (*)	20.551	253.871 (*)	3.460	45.337 (*)
Octobre	13.249		1.078		8.462		19.316		6.778	
Novembre	14.400		1.040		10.076		20.152		11.039	
Décembre	11.930	14.563	1.170	1.247	8.855	10.781	15.629	20.142	8.231	9.340
1933 Janvier	12.940	15.826	952	1.022	8.639	11.415	14.985	19.750	7.087	8.027
Février	11.356	13.752	899	957	8.840	12.291	13.001	16.996	4.224	4.697
Mars	13.083	15.580	951	1.001	12.230	15.928	15.982	19.959	3.384	3.568
Avril	11.107	13.475	756	793	10.511	13.561	15.385	19.197	2.795	2.958
Mai	13.116	15.865	724	767	13.320	16.218	18.783	23.379	2.365	2.465
Juin	11.178	13.546	721	762	11.065	13.395	17.435	21.460	1.852	1.970
Juillet	10.497	12.979	686	734	9.790	12.001	18.520	22.992	1.374	1.493
Août	13.195	16.092	786	836	12.175	14.760	23.720	28.417	2.287	2.537
Septembre	11.523	14.087	911	970	8.939	10.850	22.199	26.573	6.120	6.671
Octobre	12.560	15.500	983	1.038	8.553	10.420	26.899	32.493	13.013	14.515
Novembre	12.185	14.355 (1)	1.069	1.134 (1)	9.323	10.641 (1)	27.845	32.364 (1)	17.552	18.570 (1)

(*) Chiffres pour les dix premiers mois de 1932.

(1) Chiffres pour 12 abattoirs.

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				A		B	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932	1931	1932
Octobre	81.318	157.525	126.060	161.155	11,1	17,5	17,2	17,9	900	1.224	14,7	20,4
Novembre	97.807	157.206	140.776	145.547	12,6	17,5	18,1	16,2	940	1.238	15,1	20,6
Décembre	129.380	171.028	164.099	155.669	17,0	18,6	21,5	16,9	1.223	1.337	21,3	22,4
Janvier	153.925	207.136	179.560	196.237	20,0	22,1	23,2	20,9	1.484	1.488	24,7	24,8
Février	168.676	201.305	194.509	185.052	21,0	21,0	24,3	19,3	1.514	1.593	25,2	26,5
Mars	158.016	195.715	191.742	183.942	19,3	20,1	23,4	19,2	1.515	1.445	25,2	24,1
Avril	153.441	180.143	187.095	187.222	18,7	18,2	22,8	18,8	1.467	1.355	24,4	23,6
Mai	160.700	162.781	191.084	176.174	18,9	16,4	22,5	17,7	1.300	1.120	22,5	19,3
Juin	157.432	145.881	183.894	158.005	18,7	14,4	21,8	15,5	1.432	1.022	23,4	18,0
Juillet	169.411	142.119	174.646	168.653	19,6	13,7	20,3	16,3	1.437	918	24,0	15,8
Août	167.212	135.105	170.081	162.361	19,5	13,5	19,9	16,3	1.410	1.027	23,5	17,9
Septembre	163.048	138.131	168.120	163.067	18,3	13,8	18,9	16,1	1.387	1.010	23,1	16,8

(A) Par mille assurés et par semaine.

(B) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la *Revue du Travail*

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

PÉRIODES	Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans l'agglomération bruxelloise, à Anvers, Gand et Liège (ancienne statistique)			Nombre d'autorisations de bâtir délivrées dans les agglomérations urbaines du pays (53 agglomérations - 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
Année 1932	3.544	7.670	11.214	12.785	15.644	28.429
1932 Septembre	309	611	920	—	—	—
Octobre	256	644	900	—	—	—
Novembre	222	642	864	932	1.287	2.219
Décembre	244	560	804	817	1.225	2.042
1933 Janvier	230	551	781	906	1.101	2.007
Février	305	526	831	1.043	1.207	2.250
Mars	354	776	1.130	1.454	1.724	3.178
Avril	315	682	997	1.132	1.754	2.886
Mai	335	732	1.067	1.103	1.646	2.749
Juin	301	799	1.100	1.109	1.643	2.752
Juillet	288	659	947	1.018	1.400	2.418
Août	235	678	913	823	1.589	2.412
Septembre	240	649	889	825 (1)	1.555 (1)	2.380 (1)
Octobre	180	684	864	630 (1)	1.370 (1)	2.000 (1)
Novembre	132	533	665	—	—	—

(1) Chiffres provisoires.

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1931	1932	1933	1931	1932	1933
Deuxième période	174	306	317	48	110	113
Troisième période	158	251	251	43	116	78
Quatrième période	298	311	—	41	81	—
Total pour l'année	852	1.153	—	211	361	—

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

I. — Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1931 Moyenne mensuelle	72,2	179,8	5,6	257,6	252,0	5,6	97,84
1932 Moyenne mensuelle	62,3	137,8	4,3	204,4	218,4	-14,0	106,87
1932 Septembre	75,7	141,4	4,1	221,2	212,7	8,5	96,14
Octobre	65,4	153,8	4,6	223,8	211,3	12,5	94,43
Novembre	52,5	151,4	3,9	207,8	207,2	0,6	99,72
Décembre	57,0	142,2	5,0	204,2	202,8	1,4	99,30
1933 Janvier	54,7	125,9	6,3	186,9	209,3	-22,4	111,96
Février	46,1	119,5	3,8	169,4	202,1	-32,7	119,28
Mars	49,8	138,6	3,9	192,3	208,8	-16,5	108,61
Avril	65,4	122,8	3,9	192,0	198,0	-6,0	103,12
Mai	56,4	132,5	5,0	193,9	199,1	-5,2	102,70
Juin	63,9	122,2	3,9	190,0	189,1	0,9	99,52
Juillet	75,9	116,7	4,4	197,0	189,3	7,7	96,12
Août	83,2	119,9	3,7	206,8	189,9	16,9	91,81
Septembre	76,8	127,6	4,3	208,7	191,7	17,0	91,86
Octobre	62,1	136,1	4,0	202,2	194,5	7,7	96,20
Novembre (chiffres provisoires)	49,4	134,3	3,2	186,9	189,4	-2,5	101,34

II. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

- A) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;
 B) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;
 C) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés, soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

PÉRIODES	A		B	C		A + C	
	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers		wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers	wagons ch. de fer	wagons ch. de fer et particuliers
1931 Moyenne mensuelle	430.855	—	112.994	125.609	—	556.464	—
1932 Moyenne mensuelle	362.280	—	97.727	91.229	—	453.509	—
1932 Septembre	367.418	—	105.556	93.840	—	461.258	—
Octobre	408.115	—	119.013	96.006	—	504.121	—
Novembre	421.341	—	120.387	88.421	—	509.762	—
Décembre	402.214	—	122.742	92.437	—	494.651	—
1933 Janvier	345.280	351.881	108.826	79.911	88.639	425.191	440.520
Février	321.272	327.862	97.168	79.965	88.612	401.237	416.474
Mars	376.381	383.969	98.387	89.363	98.328	465.744	482.297
Avril	328.490	335.342	86.550	78.825	87.206	407.315	422.548
Mai	349.366	357.278	90.312	88.502	97.384	437.868	454.662
Juin	333.183	340.875	87.501	80.907	89.320	414.090	430.195
Juillet	339.020	346.896	93.738	79.694	88.539	418.714	435.435
Août	350.390	358.879	94.340	83.410	92.301	433.800	451.180
Septembre	366.811	374.892	103.590	83.945	92.322	450.756	467.214
Octobre	410.739	418.536	116.827	82.840	90.266	493.579	508.802
Novembre	394.615	402.027	110.421	77.997	85.128	472.612	487.155

III. — Statistique du trafic.

1° Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES				
	Nombre (milliers)	Voyageurs-km. (millions)	Tonnes totales (milliers)	Tonnes-km. (millions) (*)			
				Service intérieur	Service internat.	Transit	Total
1931 Moyenne mensuelle	18.518	484	5.794	172	214	117	502
1932 Moyenne mensuelle	15.185	420	4.633	147	153	78	378
1932 Juillet	14.601	438	3.653	118	126	75	319
Août	15.475	482	4.054	143	131	78	352
Septembre	15.441	441	4.640	159	139	78	376
Octobre	15.421	418	5.251	180	147	84	411
Novembre	14.388	380	5.563	182	149	80	411
Décembre	14.661	393	5.228	170	154	90	414
1933 Janvier	15.244	396	4.438	137	150	82	369
Février	13.578	357	4.202	128	141	80	349
Mars	14.845	391	4.851	152	154	84	390
Avril	14.475	418	4.308	133	141	74	348
Mai	15.146	412	4.608	137	150	95	382
Juin	15.126	435	4.266	134	140	72	346
Juillet	15.215	452	4.351	141	142	71	354
Août	15.923	495	4.486	144	147	70	361
Septembre	14.828	434	4.696	156	151	69	376
Octobre							

(*) Le trafic est réparti d'après les frontières du pays

2° Transports de marchandises en service intérieur du réseau.

PÉRIODES	Nombre de tonnes (milliers)										
	Produits agricoles et alimentaires	Combustibles	Minerais	Produits métallurgiques	Matériaux de construction, verres et glaces	Produits de carrières sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtements	Produits chimiques et pharmaceutiques	Graisses et huiles industrielles, pétroles, brais et goudrons	Divers	TOTAUX
1931 Moyenne mensuelle	354	1.135	33	240	402	502	25	118	45	221	3.076
1932 Moyenne mensuelle	332	1.111	15	190	300	360	18	107	40	169	2.642
1932 Juillet	205	709	14	128	261	388	13	72	28	128	1.946
Août	203	957	14	177	257	373	17	90	33	144	2.265
Septembre	219	1.241	10	190	316	386	20	86	36	183	2.687
Octobre	600	1.395	19	197	317	339	15	86	38	166	3.172
Novembre	927	1.403	18	184	320	338	15	93	39	164	3.501
Décembre	466	1.411	21	196	294	343	17	116	43	182	3.089
1933 Janvier	152	1.167	4	92	159	208	8	61	20	145	2.016
Février	137	1.042	4	78	151	209	8	59	16	142	1.846
Mars	168	1.054	6	94	236	357	8	107	22	201	2.253
Avril	140	904	7	87	224	383	7	59	20	156	1.987
Mai	136	939	6	95	253	416	8	46	23	153	2.075
Juin	133	920	5	85	231	400	7	44	22	147	1.994
Juillet	142	996	4	72	231	413	9	50	20	151	2.088
Août	150	1.016	4	74	237	395	18	44	21	162	2.121
Septembre	167	1.121	8	74	238	417	13	60	21	179	2.298

MOUVEMENT DES PRINCIPAUX PORTS BELGES.

PORT D'ANVERS (1)

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE					
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES		
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)
				chargés	sur lest							
1931 Moyenne mensuelle .	880	1.866	878	746	130	857	3.810	1.153	367	3.724	1.103	231
1932 Moyenne mensuelle .	784	1.639	780	651	133	672	3.618	1.084	267	3.621	1.069	247
1932 Septembre	788	1.506	687	655	123	689	3.654	1.113	261	3.684	1.076	241
Octobre	824	1.724	825	670	148	712	3.725	1.195	323	3.612	1.123	225
Novembre	802	1.649	910	650	149	765	3.528	1.090	303	3.554	1.114	305
Décembre	840	1.777	977	682	184	721	3.807	1.150	310	3.723	1.126	278
1933 Janvier	784	1.688	825	638	142	698	3.341	1.054	264	3.012	931	234
Février	717	1.545	761	596	111	753	3.300	1.019	285	3.320	1.043	209
Mars	806	1.683	824	703	107	780	3.751	1.182	299	3.796	1.187	231
Avril	783	1.664	735	674	110	775	3.449	1.070	307	3.345	1.012	226
Mai	857	1.704	854	706	159	732	3.537	1.072	308	3.517	1.078	233
Juin	822	1.684	740	677	127	779	3.617	1.138	323	3.497	1.041	200
Juillet	856	1.761	814	688	175	702	3.748	1.125	330	3.624	1.069	223
Août	873	1.845	869	746	140	689	3.800	1.161	297	3.665	1.112	211
Septembre	810	1.618	861	688	140	807	3.597	1.158	346	3.702	1.153	228
Octobre	885	1.828	961	731	154	710	3.907	1.236	345	3.745	1.121	235
Novembre	858	1.732		687	161		3.797	1.207		3.659	1.162	

PÉRIODES	PORT D'ANVERS (1)				PORT DE GAND (2)							
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE	
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)	
	total	dont navires belges	total	dont navires belges	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties
1931 Moyen. mens.	67	—	220	—	212	214	205	213	217	158	227	115
1932 Moyen. mens.	93	53	297	142	176	178	180	177	179	110	152	108
1932 Septembre .	101	54	313	137	160	170	235	158	165	96	162	106
Octobre	92	50	300	127	185	207	213	179	199	156	162	118
Novembre	89	53	305	134	155	153	200	168	173	91	157	138
Décembre	76	47	261	118	172	185	193	172	184	62	184	107
1933 Janvier	69	45	243	114	165	193	209	161	182	59	92	80
Février	68	44	236	111	164	179	211	161	176	81	150	164
Mars	70	40	249	103	163	153	155	166	151	93	166	131
Avril	78	44	254	106	133	126	141	131	125	52	131	86
Mai	71	43	224	107	147	168	166	145	171	66	152	102
Juin	63	38	189	96	138	159	160	140	160	40	140	125
Juillet	65	41	195	106	137	148	121	131	142	35	121	97
Août	55	35	165	90	161	198	169	166	206	61	167	93
Septembre	51	34	162	93	155	151	211	153	138	70	141	108
Octobre	53	34	191	92	146	159	203	152	167	84	169	125
Novembre	56	33	203	80	149	174		142	172			

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

(2) " " " " par l'Administration du port de Gand.

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT		TERME	
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (millions de francs) (1)	Montant des liquidations (millions de francs) (1)
1931 Moyenne mensuelle	38 (2)	365	31.116	162	21.391	21	250 (2)	449	99
1932 Moyenne mensuelle	38 (2)	345	24.412	162	16.870	20	250 (2)	340	73
1932 Septembre	38	327	23.418	153	16.478	22	250	538	100
Octobre	38	345	24.656	161	17.516	20	250	285	82
Novembre	38	337	21.080	157	14.291	20	250	264	59
Décembre	38	368	26.136	173	18.250	21	250	354	82
1933 Janvier	38	355	24.979	171	18.041	21	250	379	83
Février	38	321	20.422	154	14.526	19	250	288	71
Mars	38	348	22.732	166	15.468	23	250	321	55
Avril	38	317	20.399	150	14.482	18	250	275	47
Mai	38	351	20.752	167	14.607	20	250	478	77
Juin	38	333	21.928	158	16.065	21	250	419	96
Juillet	38	339	21.907	161	15.943	19	250	506	71
Août	38	331	19.237	155	13.601	21	250	298	57
Septembre	38	327	21.373	153	15.213	21	250	326	65
Octobre	38	343	19.964	162	14.349	22	250	286	46
Novembre	38	340	18.440	163	12.711	21	250	318	46

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.
(millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir global (moyenne journalière)	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Cheques et divers	Virements		
1931 Moyenne mensuelle	(*) 296.777	2.179	3.859	9.018	3.826	9.026	25.730	86,6
1932 Moyenne mensuelle	(*) 313.978	2.360	3.528	8.188	3.434	8.197	23.396	86,2
1932 Septembre	310.293	2.197	2.987	6.964	2.962	6.979	19.893	85,5
Octobre	311.793	2.316	3.801	8.118	3.608	8.136	23.663	85,6
Novembre	313.380	2.410	3.259	7.863	3.348	7.871	22.342	86,2
Décembre	313.978	2.464	4.196	8.711	3.539	8.722	25.166	86,6
1933 Janvier	315.680	2.474	3.880	9.339	4.339	9.357	26.915	86,1
Février	315.082	2.534	3.201	7.988	3.207	7.997	22.392	86,9
Mars	316.559	2.576	3.426	8.267	3.243	8.274	23.209	86,7
Avril	318.109	2.630	3.559	8.163	3.581	8.171	23.474	85,5
Mai	319.836	2.607	3.300	8.438	3.475	8.446	23.658	87,1
Juin	321.259	2.521	3.329	7.958	3.204	7.964	22.455	87,6
Juillet	322.719	2.602	3.526	8.254	3.479	8.261	23.520	86,3
Août	324.139	2.619	3.217	8.009	3.261	8.026	22.513	86,9
Septembre	325.861	2.636	3.440	8.238	3.307	8.243	23.228	86,5
Octobre	327.950	2.684	3.490	8.459	3.437	8.472	23.859	86,4
Novembre	329.921	2.707	3.094	7.800	3.105	7.815	21.815	86,7

(*) Au 31 décembre.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

(Milliers de francs.)

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1931	3.170.650	1.949.576	1.221.074	9.114.550	5.126.978
Année 1932	2.816.527	2.438.236	378.291	9.812.621	5.252.894
1932 Septembre	178.717	211.183	— 32.466	9.461.282	
Octobre	208.163	192.318	15.845	9.477.127	
Novembre	173.809	190.036	— 16.226	9.460.901	
Décembre	255.359	223.419	31.940	9.812.621	
1933 Janvier	302.722	205.971	96.751	9.909.372	
Février	199.336	175.941	23.395	9.932.767	
Mars	195.609	226.692	— 31.083	9.901.684	
Avril	201.923	225.328	— 23.405	9.878.279	
Mai	209.441	257.543	— 48.102	9.830.176	
Juin	179.461	210.683	— 31.222	9.798.954	
Juillet	194.893	199.305	— 4.412	9.794.542	
Août	176.092 (3)	187.313 (3)	— 11.221 (3)	9.781.899 (3)	
Septembre	169.099 (3)	253.311 (3)	— 84.212 (3)	9.697.687 (3)	
Octobre	180.941 (3)	190.364 (3)	— 9.423 (3)	9.688.264 (3)	
Novembre	175.387 (3)	170.093 (3)	5.294 (3)	9.693.558 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ne donnent que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1931 et 1932 et celui de décembre 1932 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(milliers de francs)		
Année 1931	1.467.857	117.133	7,98	7.459.992	310.996	4,17
Année 1932	1.486.550	130.809	8,80	10.244.132	294.215	2,87
1932 Septembre	109.893	9.197	8,37	862.826	17.443	2,02
Octobre	117.788	9.064	7,70	755.251	17.384	2,30
Novembre	116.516	9.106	7,81	822.068	17.284	2,10
Décembre	122.410	9.986	8,16	893.199	20.121	2,25
1933 Janvier	116.867	10.018	8,57	747.279	19.521	2,61
Février	100.575	9.974	9,92	702.829	17.814	1,77
Mars	102.297	8.661	8,47	1.175.284	17.092	1,45
Avril	106.707	8.290	7,77	714.523	15.056	2,11
Mai	103.483	7.777	7,52	639.410	14.098	2,20
Juin	104.354	7.771	7,45	927.530	13.207	1,42
Juillet	96.544	7.454	7,72	738.232	11.861	1,61
Août	89.260	7.306	8,19	526.612	10.804	2,05
Septembre	92.999	7.521	8,09	829.344	12.452	1,50
Octobre	90.970	7.033	7,73	582.392	11.615	1,99
Novembre	87.583	6.902	7,88	462.421	10.533	2,28

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires

(milliers de francs).

ACTIF	30-12-1913	15-12-1932	16-11-1933	23-11-1933	30-11-1933	7-12-1933	14-12-1933
Encaisse :							
Or	306.377	12.987.999	13.587.417	13.600.648	13.605.670	13.632.089	13.632.473
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	—	—	—	—	—	—
Portefeuille-effets sur la Belgique et valeurs-or sur l'étranger	603.712	3.525.241	3.847.712	3.874.846	3.880.309	3.855.119	3.812.262
Avances sur fonds publics	57.901	348.462	304.845	276.085	296.337	294.984	296.513
Bons, annuités et titres d'obligations du Trésor belge (lois du 27-12- 1930 et du 19-7-1932)	—	1.835.358	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434	1.776.434
PASSIF							
Billets en circulation	1.049.762	18.098.076	17.088.670	16.983.921	17.266.778	17.162.137	17.016.229
Comptes courants particuliers	88.333	900.330	1.980.507	2.154.682	1.824.488	2.048.949	2.211.781
Compte courant du Trésor	14.541	174.459	930.753	876.875	953.201	833.374	779.101
Total des engagements à vue ..	1.152.636	19.172.865	19.999.930	20.015.478	20.044.467	20.044.460	20.007.111
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	67,74 %	67,94 %	67,95 %	67,88 %	68,01 %	68,14 %
Taux d'escompte de traites acceptées	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics ...	5,— %	4,50 %	4,— %	4,— %	4,— %	4,— %	4,— %

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	30-9-1932	31-5-1933	30-6-1933	31-7-1933	31-8-1933	30-9-1933
Encaisse-or :							
Lingots et monnaies d'or	24.818	73.872	61.794	61.794	61.794	61.794	61.794
Devices-or sur l'étranger	28.768	—	—	—	—	—	—
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	392.156	444.596	405.569	324.666	367.579	309.816
Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étranger	263.880	80.068	75.216	74.726	75.391	74.842	74.706
Comptes courants	163.234	70.557	55.953	53.370	53.046	29.628	29.139
PASSIF							
Billets en circulation	124.619	123.121	114.416	116.044	115.113	112.280	111.305
Créditeurs :							
à vue	222.030	265.816	386.964	443.276	357.282	389.108	332.250
à terme	68.465	129.010	108.784	104.462	105.447	105.101	101.816
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	60,— %	54,01 %	53,25 %	53,68 %	55,04 %	55,52 %

TAUX D'ESCOMPTE DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION

	depuis le	P. c.		depuis le	P. c.
Allemagne	22 septembre 1932	4	Hongrie	18 octobre 1932	4,50
Autriche	24 mars 1933	5	Indes	16 février 1933	3,50
Belgique	14 janvier 1932	3,50	Italie	11 décembre 1933	3
Bulgarie	25 mai 1932	8	Japon	3 juillet 1933	3,65
Danemark	1 ^{er} novembre 1933	2,50	Lettonie	1 ^{er} janvier 1933	5,50
Dantzig	5 mai 1933	3	Lithuanie	6 mai 1932	7
Espagne	29 octobre 1932	6	Norvège	24 mai 1933	3,50
Esthonie	28 janvier 1932	5,50	Pologne	26 octobre 1933	5
États-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	20 octobre 1933	2	Portugal	11 décembre 1933	5,50
Finlande	20 décembre 1933	4,50	Roumanie	5 avril 1933	6
France	10 octobre 1931	2,50	Suède	1 ^{er} décembre 1933	2,50
Grande-Bretagne	30 juin 1932	2	Suisse	22 janvier 1931	2
Grèce	14 octobre 1933	7	Tchécoslovaquie	25 janvier 1933	3,50
Hollande	19 septembre 1933	2,50	Yougoslavie	23 novembre 1933	7,—

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF

	Au 31 octobre 1933		Au 30 novembre 1933			Au 31 octobre 1933		Au 30 novembre 1933	
		%		%			%		%
I. Or en lingots	5.147	0,8	5.554	0,9	I. Capital :				
II. Encaisse:					Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	11.060	1,7	2.869	0,4	Actions libérées de 25 p. c.	125.000	19,0	125.000	19,2
III. Fonds à vue placés à intérêts	12.897	2,0	20.192	3,1	II. Réserves:				
IV. Portefeuille réescomptable:					1° Fonds de réserve légale	2.022		2.022	
1° Effets de commerce et acceptations de banque	227.075	34,5	214.827	33,0	2° Fonds de réserve de dividendes	3.895		3.895	
2° Bons du Trésor	145.992	22,2	168.493	24,3	3° Fonds de réserve générale	7.789		7.789	
V. Fonds à terme placés à intérêts :						13.706	2,1	13.706	2,1
A trois mois au maximum	39.208	6,0	38.385	5,9	III. Dépôts à long terme :				
VI. Effets et placements divers :					1° Compte de Trust des annuités	154.481	23,5	154.576	23,7
1° A 3 mois d'échéance au maximum :					2° Dépôt du gouvernement allemand	77.241	11,8	77.288	11,9
(a) Bons du Trésor	25.836	3,9	17.944	2,8	3° Fonds de garantie du gouvernem. français	45.513	6,9	43.698	6,7
(b) Placements divers	67.433	10,2	44.898	6,9		277.235		275.561	
2° De 3 à 6 mois d'échéance :					IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
(a) Bons du Trésor	29.475	4,5	42.896	6,6	1° Banques centrales pour leur compte :				
(b) Placements divers	33.699	5,1	56.076	8,6	a) A trois mois au maximum	106.741	16,2	105.955	16,3
3° A plus de 6 mois d'échéance :					b) A vue	60.512	9,2	52.954	8,1
(a) Bons du Trésor	18.792	2,9	8.513	1,3	2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :	167.253		158.909	
(b) Placements divers	37.910	5,8	37.827	5,8	A vue	11.160	1,7	11.235	1,7
VII. Autres actifs	2.948	0,4	2.618	0,4	3° Autres déposants A vue	3.190	0,5	2.853	0,4
TOTAUX	657.472	100,0	651.092	100,0	V. Dépôts à vue (or)	5.147	0,8	5.554	0,9
					VI. Postes divers	54.781	8,3	53.274	8,0
					TOTAUX	657.472	100,0	651.092	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements Internationaux est le mandataire-trustée ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

Banque de France

Situations hebdomadaires (milliers de francs).

DATES	Encaisse or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur ou circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1931 Moyenne annuelle .	58.966.286	10.126.770	6.093.766	680.881	15.498.618	2.839.333	79.208.511	25.572.205	56,28
1932 Moyenne annuelle .	79.622.641	4.521.359	3.648.298	296.897	4.358.414	2.739.843	82.125.566	26.564.962	73,26
1932 Octobre 7	82.644.358	2.899.894	2.660.601	261.951	1.968.707	2.780.388	81.778.293	24.894.313	77,47
Novembre 4	83.035.820	2.985.560	2.635.701	262.433	1.875.582	2.678.135	83.021.910	24.293.107	77,38
Décembre 9	83.343.870	3.155.091	2.653.133	260.832	1.410.484	2.551.558	82.482.068	24.458.618	77,93
1933 Janvier 6	82.759.917	2.942.769	2.556.525	262.181	1.280.162	2.613.652	84.406.694	21.905.592	77,85
Février 3	81.893.917	2.930.765	2.514.996	262.511	1.278.951	2.623.779	84.561.690	20.670.257	77,82
Mars 3	81.111.281	2.454.341	2.875.758	261.578	1.833.967	2.661.848	85.477.042	19.411.094	77,33
Avril 7	80.412.053	2.353.309	3.188.853	249.899	2.050.963	2.708.737	85.359.989	18.986.652	77,06
Mai 5	80.907.108	2.463.469	2.915.691	251.991	1.162.203	2.705.062	84.798.085	18.938.826	77,99
Juin 9	81.105.942	2.534.090	2.785.289	240.347	1.448.470	2.708.698	83.780.762	20.047.099	78,12
Juillet 7	81.264.492	2.572.952	2.705.656	229.513	1.641.589	2.762.209	83.906.509	20.111.920	78,13
Août 4	82.081.166	2.144.468	2.709.280	230.305	1.307.873	2.730.675	82.867.875	21.012.150	79,02
Septembre 8	82.269.648	1.290.483	2.731.530	230.031	1.183.734	2.735.706	82.036.811	21.178.490	79,71
Octobre 6	82.037.443	1.286.058	2.714.030	229.949	1.179.034	2.862.085	82.547.180	20.311.524	79,76
Novembre 9	80.018.476	457.766	3.329.679	230.495	1.097.402	2.835.164	81.526.357	18.998.885	79,60
Décembre 8	77.079.038	36.830	3.725.533	233.174	1.027.945	2.898.829	80.903.947	16.519.083	79,12

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 10 octobre 1931.
précédent : 2 % depuis le 3 janvier 1931.

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- mente	Compte du Trésor (débitur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1931 Moyenne annuelle .	626.667	66.667	193.361	100.324	1.134	916.972	103.561	309	61,39
1932 Moyenne annuelle .	988.356	51.682	78.072	90.353	455	989.702	235.804	181	80,64
1932 Octobre 10	1.052.722	41.871	71.336	74.982	—	990.835	270.071	74	83,48
Novembre 7	1.053.566	37.852	71.336	74.089	—	984.285	272.770	22	83,81
Décembre 5	1.053.683	40.413	71.321	74.870	—	981.448	278.928	29	83,60
1933 Janvier 9	1.057.320	39.016	71.321	72.527	—	964.883	294.944	184	83,91
Février 6	1.053.064	34.725	73.425	71.201	—	951.138	300.982	23	84,10
Mars 6	1.034.299	32.911	73.427	73.924	2.113	973.543	259.248	110	83,89
Avril 10	977.856	37.511	73.215	71.710	—	971.637	204.218	210	83,15
Mai 8	880.840	39.875	73.376	87.224	9.358	973.239	132.978	49	79,62
Juin 6	857.356	49.123	73.289	76.518	—	968.950	113.820	211	79,90
Juillet 10	759.883	53.700	32.464	134.643	76	936.365	61.466	24	76,15
Août 7	809.277	37.413	11.139	111.930	—	917.905	91.548	69	80,16
Septembre 4	850.236	32.068	1.249	145.519	—	928.448	112.402	53	81,69
Octobre 9	898.630	28.780	1.572	143.796	—	917.209	171.182	58	82,56
Novembre 6	922.231	29.293	1.572	143.396	—	919.180	193.009	36	82,92
Décembre 4	946.150	30.983	1.437	142.275	—	925.517	211.167	27	83,24

Taux d'escompte { actuel : 2 ½ % depuis le 19 septembre 1933.
précédent : 3 % depuis le 15 août 1933.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (milliers de £).

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserv. to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1931 Moyenne annuelle.	139.882	1.015	46.125	11.476	27.727	85.323	355.091	119.383	43,6
1932 Moyenne annuelle.	130.390	783	64.043	12.842	26.190	103.075	359.495	131.783	35,4
1932 Octobre 6	139.422	979	67.708	11.676	17.387	96.771	362.521	132.013	40,0
Novembre 10	139.422	1.021	68.053	11.799	17.787	97.939	361.210	134.146	40,4
Décembre 7	139.422	967	85.844	11.807	17.725	115.376	365.662	147.229	33,7
1933 Janvier 4	119.792	774	102.082	45.990	17.862	165.934	362.599	180.872	18,2
Février 8	127.207	727	90.308	12.147	17.125	119.580	357.380	146.971	30,9
Mars 8	159.954	747	78.705	11.761	17.483	107.949	363.327	162.090	44,6
Avril 5	176.533	828	82.980	11.649	15.517	110.146	371.670	158.182	41,5
Mai 10	185.988	921	62.216	11.613	11.286	85.115	372.510	141.747	52,4
Juin 7	186.649	1.089	76.289	11.073	10.758	98.120	378.463	149.570	46,3
Juillet 5	189.695	1.260	75.726	16.353	12.176	104.255	378.772	158.392	45,5
Août 9	190.162	1.367	88.296	11.036	12.375	111.707	384.975	160.106	41,5
Septembre 6	190.285	1.374	83.536	9.695	12.423	105.654	375.226	163.866	46,6
Octobre 4	190.376	1.400	81.127	11.056	11.860	104.043	373.712	164.456	47,4
Novembre 8	190.538	1.274	72.788	8.466	14.611	95.865	373.335	166.615	50,1
Décembre 6	190.638	1.137	78.017	8.496	13.658	100.171	374.881	159.184	48,3

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 30 juin 1932.
précédent : 2,50 %, depuis le 12 mai 1932.

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divi-sionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nan-tissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1932 Moyenne annuelle.	838.704	135.280	212.456	3.013.194	144.416	19.196	3.843.848	389.178	23,01
1932 Octobre 7	796.368	134.803	169.731	2.909.580	101.504	38.460	3.618.318	412.239	23,10
Novembre 7	817.283	121.826	185.685	2.783.423	99.141	11.470	3.502.238	366.211	24,28
Décembre 7	804.069	113.931	203.062	2.688.113	101.124	29.100	3.438.962	352.708	24,21
1933 Janvier 7	805.232	115.125	241.404	2.524.282	71.950	10.760	3.373.981	338.495	24,79
Février 7	822.288	97.907	260.163	2.392.827	79.396	18.010	3.242.218	315.557	25,86
Mars 7	749.657	100.633	218.293	2.565.886	85.813	36.550	3.293.275	336.200	23,43
Avril 7	645.761	109.640	200.226	2.831.117	72.719	28.210	3.432.508	321.877	20,12
Mai 8	400.799	99.395	221.006	3.065.475	71.770	14.700	3.409.869	359.909	13,27
Juin 7	351.241	84.408	238.658	3.059.310	74.435	65.020	3.372.600	375.568	11,62
Juillet 7	194.056	86.066	229.531	3.180.920	84.693	4.330	3.392.172	359.714	7,47
Août 7	260.175	75.622	223.901	3.060.934	85.874	6.660	3.377.997	331.477	9,05
Septembre 7	325.442	71.119	214.636	3.107.652	88.707	18.220	3.420.431	378.356	10,44
Octobre 7	378.051	30.884	180.748	3.214.567	61.714	23.010	3.472.856	398.995	10,58
Novembre 7	396.476	18.569	208.050	3.076.730	75.744	18.310	3.438.716	389.235	10,84
Décembre 7	397.752	5.838	208.852	2.957.634	75.873	45.840	3.455.858	414.272	10,43

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.
précédent : 5 %, depuis le 28 avril 1932.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse or	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nan- tissements	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue, en %
1931 Moyenne annuelle.....	1.173.709	330.366	41.147	46.465	26.237	1.147.761	514.042	90,51
1932 Moyenne annuelle.....	2.544.266	78.656	22.769	46.190	9.742	1.511.938	1.185.897	97,22
1932 Octobre7	2.637.502	56.001	14.019	43.205	7.025	1.539.863	1.208.942	97,99
Novembre.....7	2.637.509	43.977	14.177	50.234	6.629	1.525.151	1.223.726	97,55
Décembre7	2.552.751	37.080	15.971	42.917	7.837	1.515.978	1.142.109	97,43
1933 Janvier.....7	2.471.190	85.781	18.392	44.588	12.040	1.536.929	1.099.981	96,97
Février.....7	2.517.726	43.192	15.622	37.653	12.203	1.467.065	1.170.372	97,10
Mars.....7	2.566.109	12.121	12.613	38.940	11.913	1.503.307	1.138.295	97,60
Avril.....7	2.533.723	5.020	11.019	40.052	12.534	1.544.985	1.057.197	97,56
Mai.....6	2.332.075	930	11.809	43.766	11.307	1.524.546	886.637	96,76
Juin.....7	2.024.378	3.089	13.370	46.924	11.678	1.477.662	644.021	95,56
Juillet.....7	1.817.704	1.853	17.556	59.386	12.815	1.435.335	491.545	94,43
Août.....7	1.819.556	5.122	17.326	70.974	10.247	1.398.907	543.455	93,94
Septembre.....7	1.819.561	8.066	22.494	70.472	9.875	1.372.788	573.568	93,90
Octobre.....7	1.858.354	21.190	27.642	59.675	10.945	1.385.665	607.353	94,31
Novembre.....7	1.941.822	23.276	25.710	59.743	9.389	1.378.755	699.073	94,57
Décembre.....7	1.993.095	15.254	26.466	74.008	9.396	1.417.170	748.404	92,97

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 10 juillet 1930.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (milliers de zloty).

DATES	Encaisse or	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue, en % (1)
1931 Moyenne annuelle.....	572.881	182.575	121.833	598.399	91.101	1.195.097	242.042	39,86
1932 Moyenne annuelle.....	530.281	48.559	111.102	624.677	115.249	1.064.475	187.126	42,37
1932 Octobre10	491.129	35.640	108.209	591.959	116.340	1.025.606	168.157	41,14
Novembre.....10	496.434	36.565	104.650	584.653	99.305	1.003.768	182.550	41,85
Décembre10	500.925	35.784	101.876	549.687	95.673	984.662	189.502	42,66
1933 Janvier.....10	502.306	40.870	86.050	549.260	102.649	967.183	213.095	42,56
Février.....10	512.166	27.048	75.189	522.766	100.755	978.504	173.357	44,46
Mars.....10	513.482	24.061	62.027	540.517	100.926	1.005.686	146.697	44,56
Avril.....10	490.718	98.788	—	596.286	103.293	1.017.966	148.389	42,07
Mai.....10	482.039	73.220	—	617.385	101.734	1.015.514	161.466	40,96
Juin.....10	472.369	87.482	—	624.134	102.702	999.352	145.428	41,26
Juillet.....10	472.651	86.123	—	615.929	98.988	1.021.366	152.902	40,25
Août.....10	472.832	81.481	—	615.762	101.774	1.001.890	161.784	40,64
Septembre.....10	473.310	80.227	—	634.289	101.580	1.000.264	172.334	40,36
Octobre.....10	473.629	79.323	—	670.122	85.288	1.004.735	181.850	39,88
Novembre.....10	474.166	90.017	—	682.012	76.806	995.808	233.355	38,58
Décembre.....10	474.387	85.996	—	665.759	75.913	987.180	224.679	39,15

Taux d'escompte { actuel : 5 %, depuis le 26 octobre 1933.
précédent : 6 % depuis le 21 octobre 1932.

(1) Depuis le 31 mars 1933, la couverture de la circulation est constituée uniquement par de l'or. Avant cette date, des devises étrangères étaient également comprises dans la couverture.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (milliers de \$).

DATES	Réserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publics nationaux	Billots en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle.....	3.159.905	170.572	327.012	239.908	669.553	1.851.113	2.464.782	77,2
1932 Moyenne annuelle.....	2.890.890	199.490	514.008	68.577	1.468.289	2.684.714	2.220.623	63,0
1932 Septembre.....	2.794.573	196.428	420.428	33.585	1.850.923	2.831.749	2.220.156	59,2
Octobre.....	2.912.528	196.940	333.427	33.266	1.851.318	2.744.868	2.344.989	61,1
Novembre.....	3.009.645	185.967	310.953	34.002	1.850.697	2.715.299	2.404.458	62,4
Décembre.....	3.078.063	185.054	298.618	33.717	1.850.677	2.723.666	2.466.816	62,9
1933 Janvier.....	3.173.356	179.928	251.102	32.617	1.850.910	2.717.656	2.587.378	63,0
Février.....	3.247.124	195.227	252.640	31.338	1.783.912	2.773.192	2.499.670	65,3
Mars.....	2.683.539	125.432	1.413.936	417.289	1.880.794	4.215.006	(1) 1.951.222	45,6
Avril.....	3.278.837	209.585	436.177	285.973	1.837.368	3.614.137	2.196.055	59,7
Mai.....	3.435.570	218.764	400.102	144.152	1.837.278	3.315.369	2.360.101	63,5
Juin.....	3.521.985	290.192	276.665	11.411	1.911.603	3.163.689	2.432.615	68,1
Juillet.....	3.549.092	255.459	181.803	23.084	1.995.258	3.115.331	2.450.724	68,4
Août.....	3.577.787	248.833	156.268	7.636	2.048.280	2.999.245	2.595.593	68,4
Septembre.....	3.588.381	221.136	144.793	6.974	2.166.371	3.010.949	2.673.045	67,0
Octobre.....	3.591.785	219.232	122.984	7.195	2.309.216	2.999.389	2.780.150	65,9
Novembre.....	3.578.289	214.007	112.261	6.737	2.430.101	2.922.997	2.829.124	65,2
Décembre(*).....	3.572.850		176.840		2.431.080	3.042.720	2.815.440	64,5

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2 %, depuis le 20 octobre 1933.
précédent : 2,50 %, depuis le 26 mai 1933.

(1) A partir du 8 mars 1933, ce poste comprend les « Special deposits » (member banks et nonmember banks).

(*) Chiffres provisoires.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (milliers de Lit.).

DATES	Encaisse or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1931 Moyenne annuelle	5.398.642	3.506.250	3.375.455	1.204.185	178.865	14.679.170	378.928	1.758.307	52,95
1932 Moyenne annuelle	5.705.706	1.506.556	4.664.442	1.117.929	122.211	13.460.319	372.512	1.366.760	47,45
1932 Septembre.....	5.768.908	1.395.783	4.634.559	1.098.947	95.567	13.348.998	282.597	1.307.397	47,96
Octobre.....	5.796.121	1.402.326	4.766.597	1.193.907	125.378	13.760.846	337.184	1.090.814	47,39
Novembre.....	5.814.633	1.407.848	4.985.069	1.350.208	110.623	13.578.786	307.410	966.461	48,65
Décembre.....	5.829.896	1.351.880	4.872.761	1.081.426	91.133	13.422.771	324.000	1.059.428	48,51
1933 Janvier.....	5.843.355	1.305.729	5.178.966	732.712	71.628	13.580.792	404.122	1.309.918	46,74
Février.....	5.865.163	1.303.604	4.992.018	485.038	55.972	13.350.709	279.365	1.708.600	46,74
Mars.....	6.225.386	912.345	5.013.468	686.098	58.314	12.913.599	305.515	1.333.951	49,05
Avril.....	6.313.601	799.694	4.843.955	579.445	69.488	13.019.255	305.959	1.133.951	49,20
Mai.....	6.528.244	534.718	4.743.623	699.086	64.119	12.860.298	280.121	1.259.534	49,05
Juin.....	6.716.821	358.369	4.627.096	495.348	44.038	12.840.761	256.573	1.345.108	48,99
Juillet.....	6.788.027	329.102	4.638.414	469.767	42.068	13.204.736	341.080	1.516.413	47,25
Août.....	7.013.426	335.924	4.579.026	395.027	38.471	13.250.168	342.639	1.566.822	48,48
Septembre.....	7.035.879	301.898	4.549.476	460.083	41.369	13.194.001	266.137	1.384.658	49,43
Octobre.....	7.048.029	303.359	4.470.719	455.771	47.907	13.207.738	280.134	1.307.000	49,69
Novembre.....	7.060.297	305.538	4.402.780	562.616	55.173	13.104.956	299.898	1.314.835	50,04

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 11 décembre 1933.
précédent : 3,5 %, depuis le 4 septembre 1933.

Anc. Et. d'imp. Th. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
